

Les Cahiers du  CERIMOC
N° 22

LES PALESTINES DU QUOTIDIEN
LES ÉLECTIONS DE L'AUTONOMIE, JANVIER 1996

JEAN-FRANÇOIS LEGRAIN

Centre d'Études et de Recherches sur le Moyen-Orient Contemporain
1999

NAPLOUSE

LA CIRCONSCRIPTION

Le Jabal Nâblus

Le Jabal Nâblus a longtemps constitué un tout distinct des autres régions de Palestine. Sa topographie montagneuse et la solidarité de ses habitants manifestée de façon récurrente à l'égard de l'extérieur lui ont assuré une autonomie réelle non seulement au niveau régional mais également vis-à-vis du pouvoir central. Il possède des frontières naturelles tant à l'ouest avec la Méditerranée, qu'à l'est avec la Mer morte ou encore au nord avec la plaine du Marj Al-^cAmir. Au sud, en revanche, rien ne le sépare du Jabal Al-Quds. Si la ligne habituelle de partage est matérialisée aujourd'hui encore par les limites du gouvernorat de Râmallâh, certains villages proches de cette ligne ont relevé d'un Jabal ou d'un autre selon les époques. Des villages comme Al-Mughaymar, Rantîs ou Luban Al-Charqiyya, aujourd'hui intégrés à la circonscription de Râmallâh, ont par exemple pendant longtemps appartenu à des *nâhiyya*-s du Jabal Nâblus. La frontière de l'est a elle-même été franchie à partir de 1868-1869, quand le *qadâ'* de Naplouse a intégré des terres situées outre Jourdain, prenant alors le nom de *qadâ'* de Naplouse et Balqâ' (1).

La circonscription d'aujourd'hui reprend à quelques différences près les limites de la *muhâfaza* tracées à l'époque jordanienne d'où ont été soustraits les villages destinés à constituer les circonscriptions de Tûbâs et de Salfît. La *muhâfaza* ne couvrait elle-même qu'une partie du Jabal Nâblus traditionnel qui, outre Naplouse, comprenait les actuelles circonscriptions de Jénine, Tûlkarm, Tûbâs, Salfît et Qalqilyâ pour la partie ayant échappé à la souveraineté israélienne en 1948 (2).

De l'arrivée des Ottomans en 1516 jusqu'en 1849/50 le Jabal Nâblus a été administrativement rattaché à la province de Damas (comme c'était déjà le cas auparavant avec les Mamelouks) avant de passer dans la juridiction de Sidon puis, à partir de 1887-1888, dans celle de Beyrouth. Tout au long du XVIII^e et au début du XIX^e siècle, cependant, le pouvoir s'exerçait *de facto* depuis Acre. Le Jabal Nâblus ne sera ainsi intégré dans un ensemble proprement palestinien qu'avec le Mandat britannique. Le *mutasallim* en charge du Jabal résidait à Naplouse. Comme chacun des chaykhs de *nâhiyya*-s, il était directement assujéti au gouverneur ottoman de Damas, Sidon ou Beyrouth.

1 - Sur l'histoire des découpages administratifs, lire DOUMANI, 1995: 269, et SCHÖLCH, 1993: 9-17.

2 - CUINET, 1896, t.1: 178-199; DABBÂGH, 1985: II/2: 73-75; DOUMANI, 1995, dont la carte du Jabal Nâblus aux alentours de 1850: xvii; HILÛ, Sd.; JARRÂR, 1990; JAUSSEN, 1927; KALBÛNA, 1992; KHAMMÂS, 1995; MASRÎ, 1997; NIMR, 1975; SCHÖLCH, 1993: 183-186. Lire également HOEXTER, 1984; KUSHNER, 1997; YAZBAK, 1997. Sur la vieille ville de Naplouse, consulter le site de RIWAQ (Center for Architectural Conservation), www.birzeit.edu/riwaq/nablus.html.

Ainsi dominé par des familles citadines et rurales dotées de pouvoirs territorialisés relativement autonomes entre elles et vis-à-vis du pouvoir central, le Jabal Nâblus connaît néanmoins depuis le début du XVIII^e siècle un processus d'intégration sociale et économique entre la ville et les campagnes même si les tensions internes au Jabal ont tendance à être vécues en termes de rivalités entre ces 2 ensembles. Telle a été souvent exprimée par exemple la lutte fratricide qui ensanglante la région entre la fin du XVIII^e et la seconde moitié du XIX^e siècle. Si les Tûqân se voyaient qualifiés de citadins (3) et les Jarrâr de ruraux (4), chacun des 2 camps possédait pourtant des affidés dans la ville comme dans les campagnes.

La ville de Naplouse

Depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, cependant, la ville de Naplouse, dominée par un groupe relativement stable de familles, était parvenue à exercer une certaine suprématie sur l'ensemble des villages, emprise accrue avec l'industrialisation. Sur ce noyau de grandes familles installées dans la région à la suite de l'expédition ottomane de 1657 viendront se greffer de nouvelles *hamûla*-s à l'occasion de l'occupation égyptienne puis de l'industrialisation. Naplouse, en effet, devient au XIX^e siècle un centre manufacturier réputé dans le textile (coton) puis la savonnerie. À l'instar des grandes cités de la région, chacun des clans les plus importants voyait ses réseaux de solidarité inscrits dans la géographie dans la ville. Pendant très longtemps, par exemple, les quartiers est relevaient de l'aire Nimr quand l'ouest obéissait aux Tûqân.

Avec ses 47 026 inscrits dans 75 bureaux, Naplouse rassemblait en janvier 1996 42,1% du corps électoral de la circonscription.

Les villages

Avec 52 487 inscrits dans 87 bureaux, les villages constituaient l'ensemble démographique le plus important soit 47% du corps électoral. Ils s'étendent sur les terres de 5 anciennes *nâhiyya*-s.

Seule d'entre elles à avoir été entièrement intégrée dans la circonscription d'aujourd'hui, Machârîq Al-Baytâwî est située au sud-est de la ville de Naplouse et abritait 20,9% du corps électoral avec ses 23 293 inscrits dans 38 bureaux (5). Son nom lui fut donné au XIX^e siècle par les Al Al-Hâjj Muhammad qui désignèrent ainsi les villages situés aux alentours de leur "siège" d'alors, Baytâ (2 473 inscrits en 1996). Cette *nâhiyya* n'a pourtant que rarement connu un pouvoir unifié même si elle a longtemps porté les noms de Machârîq Dâr Al-Hâjj Muhammad ou encore de *nâhiyya* du Chaykh Mansûr. Chaque village, en effet, ou groupe de villages se trouvait contrôlé ou disputé par des *hamûla*-s locales ou citadines. Toute sa partie nord, par exemple, a longtemps été placée sous la domination des Tûqân de Naplouse jusqu'à son éclatement au début du XIX^e siècle avec la guerre civile (6). Seigneurs de Bayt Fûrik (2 993

3 - ^cABBÂSÎ, 1990.

4 - JARRÂR, 1988.

5 - *Machârîq* est le pluriel de *machârîq*, l'endroit où l'on s'assied au soleil en hiver, selon DABBÂGH, 1985 : II/2 : 275. MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 356 la désigne comme "Machariyah Nâblus". DABBÂGH, 1985, II/2 : 275-331 ; SWP, t.2 : 168, 229-230, 288.

6 - HOEXTER, 1973 : 268-271.

inscrits), les Al Al-Hâjj Muhammad se disputaient la région avec les Banî Chamsa (°Adîlî), alliés des Tûqân et maîtres de Baytâ, tout comme les Duwaykât à d'autres époques, quand les Mansûr, branche des Al Al-Hâjj Muhammad, régnaient autour de Jâlûd (999 inscrits) (7).

L'ensemble des autres *nâhiyya*-s constitutives du Jabal Nâblus traditionnel se trouvent aujourd'hui démembrées entre les nouvelles unités administratives.

Le partage entre Naplouse et Qalqilyâ des villages de la *nâhiyya* de Jawrat °Umra située à l'ouest de Naplouse ne remonte qu'à l'époque jordanienne (8). Sa partie intégrée à la circonscription de Naplouse comptait pour 10,3% du corps électoral avec ses 11 529 inscrits dans 20 bureaux (9). L'ancienne *machaykha*, située à Bayt Wazan où se dresse le palais des Qâsim Al-Ahmad venus d'outre Jourdain au XVII^e siècle, se trouve aujourd'hui dans la circonscription de Naplouse. Les Qâsim Al-Ahmad ont pendant très longtemps établi une alliance avec les Nimr de Naplouse. D'abord chaykhs de la *nâhiyya* d'Al-Jammâ°niyyât, ils parviennent à s'imposer à Naplouse et dans la Jawrat °Umra à la suite de l'occupation égyptienne.

Partagée avec les circonscriptions de Salfit et de Qalqilyâ, la *nâhiyya* d'Al-Jammâ°niyyât (10) située au sud-ouest de Naplouse ne possède dans la circonscription que 3 villages, où 3 849 électeurs s'étaient inscrits dans 7 bureaux soit seulement 3,4% du total.

Jawrat °Umra, Machârîq Al-Baytâwî et Al-Jammâ°niyyât formaient avant l'expédition ottomane de 1657 une seule entité héritée des Mamelouks, le Jabal Al-Qiblâ. À l'inverse, Al-Jammâ°niyyât a été divisée en 2 à certaines époques. Tandis que sa partie orientale se trouvait sous le contrôle des Qâsim Al-Ahmad dont les places fortes se situaient à Bayt Wazan (aujourd'hui dans la circonscription de Naplouse dans Jawrat °Umra) et Dayr Istiyya (aujourd'hui dans la circonscription de Salfit), sa partie occidentale était contrôlée par les Rayyân à partir de leur forteresse de Majdal Yâba (région de Ramla aujourd'hui en Israël). Ces 2 clans appartenaient à la même tribu des Banî Ghâzî venue de Transjordanie au XVII^e siècle.

La division du Wâdî Al-Ch°îr (la vallée de l'orge) entre le *qadâ'* de Naplouse et celui de Tûlkarm remonte quant à elle au XIX^e siècle. Jusqu'à cette époque, la vallée constituait un tout qui relevait de l'orbe des Tûqân de Naplouse. Ces derniers, pour y remplacer les °Atâ°ita, y avaient installé les Banî Sayf émigrés de Tripoli d'Orient à la fin du XVIII^e siècle. Membres de cette °*achîra*, les Barqâwî avaient alors hérité de la fonction de chaykh de la *nâhiyya* et l'exerçaient depuis Barqâ (1 492 inscrits). Venus du Hijâz vers le XVIII^e siècle, les Hayf (ou Ahfat) s'étaient quant à eux alliés avec les °Abd Al-Hâdî. Avec leur aide, ils chassèrent les Barqâwî de Barqâ au début du XIX^e siècle. La vallée fut ainsi scindée en 2, une coupure ensuite entérinée par les nouveaux découpages administratifs centraux. Tandis que Wâdî Al-Ch°îr Al-Gharbî obéissait aux Barqâwî dorénavant installés à Chûfa et Dhannâba, 2 villages aujourd'hui quasi intégrés à

7 - MACALISTER & MASTERMAN, 1905 : 356 écrivent Dawahat au lieu de Duwaykât. Ils mentionnent également l'existence d'une "Mashiyah Dar el-Haj Mahmud".

8 - DABBÂGH, 1985, II/2 : 335-385 ; SWP, t.2 : 162-164.

9 - °*Amra* vient peut-être du syriaque °*umra* qui désigne l'habitation ou le couvent et *jawra* le creux, selon DABBÂGH, 1985 : II/2 : 335.

10 - Soit les villages situés autour d'Al-Jammâ°in. La *nâhiyya* a également porté le nom de Jawrat Mardâ ou encore de Bilâd Al-Jammâ°in. DABBÂGH, 1985, II/2 : 465-563 ; SWP, t.2 : 283-288.

Tûlkarm, Wâdî Al-Ch'îr Al-Charqî restait soumis aux Ahfât. La *machaykha* fut alors transférée à Sabastiyya avec la famille Al-Kâyid pour *chaykh al-nâhiyya* (11). Sa partie orientale, Wâdî Al-Ch'îr Al-Charqî, est aujourd'hui entièrement intégrée à la circonscription de Naplouse (12). Ses 7 268 inscrits dans 13 bureaux constituaient 6,5% du corps électoral.

Machârîq Al-Jarrâr, enfin, située au nord-est de Naplouse se trouve aujourd'hui partagée entre les circonscriptions de Naplouse, Jénine où se trouve la majorité de ses villages, et Tûbâs (13). Ses 6 548 inscrits dans 9 bureaux de la circonscription de Naplouse ne comptaient que pour 5,9% du corps électoral. Avec Cha'rawiyya (aujourd'hui partagée entre les circonscriptions de Tûlkarm et de Jénine, d'une part, et Israël, d'autre part), Wâdî Al-Ch'îr et Machârîq Al-Jarrâr formaient une seule entité sous les Mamelouks et au début de l'Empire ottoman, le Jabal Al-Châmî.

Les camps de réfugiés

La circonscription comptait également 3 camps qui rassemblaient 12 138 inscrits dans 14 bureaux soit 10,9% du total (14). Le plus important d'entre eux, Al-Balâta (6 045 inscrits, 5,4%), jouxte la ville de Naplouse au sud-est. Celui de °Askar (4 402 inscrits si l'on inclut l'ancien village, 3,9%) se situe non loin de Balâta un peu plus au nord soit à l'est de la ville, tous 2 installés sur des terres de l'ancienne *nâhiyya* de Machârîq Al-Baytâwî. Le plus petit des 3, °Ayn Bayt Al-Mâ' (encore nommé "Numéro 1") (1 691 inscrits, 1,5%) se situe quant à lui à l'ouest de la ville, sur la route de Tûlkarm, sur des terres de l'ancienne Jawrat °Umra (15). Les habitants de ces camps proviennent en majorité de villages de la région de Jaffa, Haïfa et Acre.

Seul cas de ce genre, la circonscription vit ses limites avec celle de Tûbâs retouchées à une semaine seulement de la date du scrutin. La Commission Centrale des élections annonça en effet le 11 janvier sa décision de rattacher à Naplouse les 750 inscrits de Wâdî Al-Fâri'a jusque là inscrits dans la circonscription de Tûbâs. Cette décision, prise à la demande d'une partie des habitants de cette vallée assure la Commission, suscita la condamnation de Dhiyâ' Abû Khizrân, candidat dans la circonscription de Tûbâs et originaire de Wâdî Al-Fâri'a, tout comme celle des électeurs du village qui menacèrent de boycotter le scrutin (16). La décision fut ensuite annulée par le tribunal spécial des élections (17).

LES CANDIDATS

En dépit de son poids démographique, Naplouse n'obtint, dans un premier temps, que 7 sièges. Afin de réserver 1 siège à la représentation des Samaritains, la Loi électorale du 7

11 - DOUMANI, 1995 : 48 ; HOEXTER, 1973 : 271 ; SCHÖLCH, 1993 : 184.

12 - DABBĀGH, 1985, II/2 : 389-422 ; SWP, t.2 : 158-162.

13 - La *nâhiyya* a également porté de nom de Al-Hâritha ou encore d'Al-Hâritha Al-Qibliyya. Rassemblant les villages situés autour de Sânu'r, le *kursî* des Al Al-Jarrâr aujourd'hui situé dans la circonscription de Jénine, elle a pris le nom de cette famille au XIX^e siècle. CUINET, 1896, t.1 : 192-195 ; DABBĀGH, 1985, II/2 : 425-461 ; SWP, t.2 : 155-158, 227-229.

14 - QUDSIYYA, 1990 : 147-180.

15 - °AQL, 1992.

16 - *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 13/01/96.

17 - *Al-Ayyâm*, 31/01/96.

décembre 1995, d'un commun accord israélo-palestinien, porta le chiffre à 8. La toute petite communauté chrétienne de la ville (18) ne bénéficiait quant à elle d'aucun siège. Cette décision néanmoins ne résorba pas la sous-représentation de la région. Début janvier 1996, une quinzaine de candidats, pour la plupart indépendants, se rassemblèrent derrière Ma'âdh Al-Nâblusî, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville, pour réclamer sous la menace d'un retrait collectif l'augmentation du nombre de sièges (19). La Commission Centrale des élections imputa cette injustice aux données démographiques israéliennes sur lesquelles aurait été faite la répartition des sièges. Impuissante à l'amender si tardivement, assura son président, la Commission reverrait cette répartition pour les prochaines élections.

Cinquante-deux candidats se disputaient les 7 sièges musulmans et 3 le siège samaritain. Sur ces 55 candidats, 21 (dont le candidat samaritain investi par Fath) se présentaient dans des listes tandis que 3 autres, enregistrés comme indépendants, menaient ensuite campagne sous la bannière du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique de Haydar °Abd Al-Châfi.

La liste Fath et sa mouvance

Seul à proposer au choix des électeurs une liste complète de candidats aux 8 sièges à pourvoir, Fath a eu bien des difficultés à faire son choix. Dès le début novembre, Amîn Maqbûl, secrétaire du mouvement pour la *muhâfaza*, annonçait l'organisation d'élections primaires dans le cadre d'assemblées populaires (20). Les comités Fath des 3 camps, semble-t-il, ont alors tenu de telles élections mais aucun détail n'a filtré (21). La grogne, de toutes façons, était déjà répandue dans plusieurs cercles du mouvement. L'un des cadres locaux, Abû °Allâm Jarrâr, par exemple annonça son refus de présenter sa candidature en signe de protestation devant la multiplication des candidatures de personnalités issues du mouvement (22). Début décembre, en effet, 59 membres de Fath ou proches du mouvement demeuraient encore en lice. Pour couper court à cette contestation et tenter de définir une liste officielle, plusieurs réunions se tinrent alors entre les hauts responsables de Fath pour la région, le gouverneur de Naplouse, le général Mahmûd Al-°Alûl, un membre du Comité Central du mouvement, Sakhr Habach, et le général Ismâ'îl Jabr, chef des forces de la Sécurité nationale.

Une élection fut enfin organisée le 8 décembre au terme de laquelle 14 noms furent retenus pour être soumis au choix définitif de Yasser Arafat. Le quota samaritain ne semble pas y avoir été pris en compte (23). En termes d'origine et d'attaches géographiques, les résultats de ces primaires témoignent d'un bouleversement complet des équilibres jusque là observés dans la circonscription. Avec 4 candidats proposés à l'investiture (Kâmil Al-Afghânî, Husâm Khadr, Jihâd Al-Msaymî et Dalâl Salâma), les camps de Balâta et de °Ayn se taillaient

18 - DOUMANI, 1995 : 267, note 23 ; HOEXTER, 1973 : 289, note 187.

19 - *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96.

20 - *Al-Hayât Al-Jadida*, 08/11/95.

21 - *Al-Râyy*, 21/11/95.

22 - *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.

23 - *Al-Hayât Al-Jadida*, 10/11/95. Amîn Maqbûl, secrétaire régional de Fath, affirme dans *Al-Nahâr*, 12/12/95, que les noms qui ont été publiés [parmi lesquels il ne figure pas] ne correspondent pas à une liste définitive et que divers projets sont encore en discussion dont une liste d'union nationale.

la part du lion. La ville de Naplouse, avec 7 élus (Ghassân Al-Chak'a, 'Adnân Al-Dib'î, Wâ'il Al-Habach, Sâmiḥ Kan'ân, Ghassân Al-Masrî, Mâhir Al-Masrî et 'Imâd Ya'ïch), obtenait également une part supérieure à son poids démographique réel. Les villages, en revanche, figuraient comme les grands perdants. Trois élus seulement (Muhammad 'Abid, Khayr Al-Dîn Barham et Fâyiz Zaydân) provenaient, en effet, des campagnes. Mais Barham, originaire de Tûbâs (qui ne relève pas de la circonscription), habite Naplouse de longue date tandis que Fâyiz Zaydân, originaire de Till, est un "returnee" qui réside à Gaza. Porte-parole de la colère des villages devant pareil traitement, chaykh Tâyl Faraj, responsable du secteur rural au sein du mouvement, réclama de Yasser Arafat l'annulation des résultats du scrutin qu'avaient d'ailleurs boycotté les représentants des villages en signe de contestation de malversations supposées dans l'établissement des listes des membres du mouvement habilités à voter (24).

Le déséquilibre sociologique manifesté par ces primaires traduit, en réalité, les clivages générationnels et politiques. Les élus réfugiés des camps, en effet, sont tous des jeunes issus de l'intifada (25). Husâm Khadr, ancien membre du CNU et maintenant directeur général dans un "ministère" de l'Autorité, et le colonel Jihâd Al-Msaymî, chef de la police criminelle de Naplouse, ont été bannis par Israël comme Ghassân Al-Masrî. Dalâl Salâma, dans les comités de femmes, et Kâmil Al-Afghânî, dans les comités populaires, ont également eu des responsabilités durant l'intifada. La génération des 30 ans dotée d'un passé militaire n'a pas été oubliée non plus. 'Imâd Ya'ïch, aujourd'hui directeur général au "ministère" du Tourisme, avait participé à l'attentat de Lidd en 1972 à la suite duquel il avait été arrêté et n'avait tenu sa libération qu'à l'échange de prisonniers de 1985. Muhammad 'Abid a lui aussi effectué une douzaine d'années de détention tout comme Sâmiḥ Kan'ân. Les grandes familles de l'*establishment* nabulsi, pour leur part, pouvaient s'estimer bien représentées : les Masrî avec Mâhir, grand industriel huilier et frère de Tâhir, ancien président du Conseil jordanien ; les Chak'a avec Ghassân, le maire nommé ; les Kan'ân avec Sâmiḥ, un ancien du FPLP et des groupes armés de Fath intégré à la délégation palestinienne à Washington, devenu officier de la Sécurité préventive ; et les Ya'ïch avec 'Imâd. Les Tûqân, en revanche, faute de figure charismatique, étaient toujours absents de la scène politique qu'ils avaient quittée depuis de nombreuses années déjà.

Les villages, longtemps dominés par la ville et demeurés dans l'orbe pro-jordanienne, payaient ainsi leur retard à s'ériger en acteur régional.

Ces primaires, représentatives tout compte fait de la réalité de Fath dans la région, ont manifestement fait la part belle aux membres de la structure institutionnelle du mouvement. Dalâl Salâma et 'Imâd Ya'ïch, en effet, appartiennent à son Haut Comité tandis que Fâyiz Zaydân siège à son Conseil Révolutionnaire. Amîn Maqbûl, en revanche, secrétaire régional, ne figure pas parmi les élus de ces primaires.

La liste définitive des candidats investis par Fath ne redresse guère l'injustice ressentie par les ruraux puisque sur les 7 sièges musulmans à pourvoir ne figurent que 2 candidats issus des villages. Fâyiz Zaydân, élu lors des primaires, reçoit l'adoubement de Yasser Arafat qui

24 - *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 16/12/95.

25 - Ghassân Al-Masrî, jeune responsable associatif issu d'une branche pauvre de la grande famille nabulsi, figure lui aussi parmi ces jeunes.

inclut dans la liste finale un autre rural absent des élus des primaires, le colonel Sirhân Duwaykât, membre de l'une des plus importantes familles de Machârîq Al-Baytâwî. Les camps ne sont plus représentés que par une seule candidate, Dalâl Salâma, tandis que Naplouse maintient sa sur-représentation avec 4 candidats. En dépit de sa décision à investir 2 personnalités non élues lors des primaires, Sirhân Duwaykât et Amîn Maqbûl, Yasser Arafat a choisi de choyer l'appareil de son mouvement puisque seuls Ghassân Al-Chak'a et Mâhir Al-Masrî n'appartiennent officiellement à aucune structure de Fath. Les quinquagénaires de l'*establishment*, Ghassân Al-Chak'a (né en 1943), Fâyiz Zaydân (né en 1945) et Mâhir Al-Masrî (né en 1946) sont ainsi minoritaires face aux cadres plus jeunes de l'appareil, Dalâl Salâma (née en 1966) faisant figure de cadette aux côtés de Amîn Maqbûl (né en 1951), 'Imâd Ya'ïch (né en 1955) et Sirhân Duwaykât (né en 1959). Au delà de l'âge, seule l'investiture de Dalâl Salâma, en réalité, et celle d'Amîn Maqbûl, mais dans une moindre mesure, marquaient une rupture avec la tradition du recrutement des élites de la région en termes de milieux sociaux.

Les choix opérés par Fath pour la constitution de ses listes officielles et l'appel lancé à ses membres non investis à retirer leur candidature ont presque toujours été mal vécus dans les circonscriptions de Cisjordanie comme de Gaza sans néanmoins entraîner de réaction organisée. À Naplouse, en revanche, de fortes critiques ont été portées sur la place publique tandis que des mécontents du mouvement s'organisaient en liste concurrente au "*ticket*" officiel. Ainsi Husâm Khadr, directeur général de "ministère", membre du CNP et cadre de Fath ayant participé au CNU, n'hésite-t-il pas à clamer que "la décision du Comité Central constitue une mesure qui affecte les libertés et les mécanismes démocratiques du mouvement" (26). Avec Muhammad 'Abid et Khayr Al-Dîn Barham, comme lui élus des primaires et écartés de la liste officielle, auxquels se joignent Kamâl Abû 'Icha et Iyyâd Bâkîr, il maintient sa candidature dans le cadre d'un Bloc Indépendant de la Liberté et de l'Indépendance (*Kutlat Al-Hurriyya wa-l-Istiqlâl Al-Mustaqilla*) (KHIM).

D'autres exclus de la liste officielle, élus ou non lors des primaires, maintiennent également leur candidature sans toutefois intégrer la liste KHIM. Le comité local de Fath réaffirme quant à lui dans des placards publiés par la presse son acceptation des décisions du Comité Central (27). Si certains candidats déclarés annoncent alors leur retrait, le nombre de personnalités qui maintiennent leur candidature tout en entretenant de près ou de loin des relations avec le mouvement peut être estimé à au moins une trentaine.

Les autres listes

Pour faire pièce à cette omniprésence de Fath, 3 listes regroupaient des oppositions dites "de gauche". Tandis que le Baath pro-syrien, traditionnellement bien implanté à Naplouse et incarné par le maire destitué par Israël, Bassâm Al-Chak'a, annonçait son boycott de l'élection (28), le Baath pro-irakien présentait la candidature de son secrétaire général, Jamâl Al-Bustâmî. Dans les 2 cas, le Baath se trouve ainsi dirigé par des membres des plus éminentes *hamûla*-s de la

26 - *Al-Ayyâm*, 29/12/95.

27 - *Al-Quds*, 28/12/95.

28 - "On ne vote pas sous occupation militaire étrangère", déclare-t-il au *Monde*, 16/12/95. Sur son parcours, lire WOOLFSON, 1981.

cité. Bassâm Al-Chak'a appartient à une famille de grainetiers qui a fait fortune à Naplouse à la fin du XIX^e siècle seulement. C'est le cousin d'une des grandes figures Fath de la ville, Ghassân, qui, après le bref intermède de Zâfir Al-Masrî, lui a succédé à la mairie d'où il avait été exclu par les Israéliens. Jamâl Al-Bustâmî appartient à une famille qui a donné de très nombreux ulémas à la cité dans laquelle ils sont connus depuis au moins le début du XVIII^e siècle.

La mouvance communiste se trouvait quant à elle présente sous 2 listes différentes. Le PPP, pour sa part, investissait 4 candidats dont 3 de Naplouse. Au côté de l'un de ses dirigeants nationaux, °Adil Zahrân, figuraient des *leaders* associatifs et syndicaux, Samar Hawwâch, responsable des comités de femmes, Walîd Aghbar, responsable syndical régional, et Fâris Nasâsara, le seul rural d'origine. Les camps étaient ainsi absents. L'un des cadres du parti dont le nom avait souvent été avancé parmi les candidats potentiels, °Atif Sa°d, représentant de Reuters à Naplouse, renonça à se présenter après avoir indiqué qu'il allait présenter une candidature individuelle refusant de laisser cette décision entre des mains partisans (29).

Les communistes traditionnels, qui avaient conservé leur appellation de Parti Communiste Palestinien en refusant de se transformer en PPP en 1982, étaient également présents avec 3 candidats, Bâsim Chqayr, Ismâ'îl Al-Khatîb et °Isâm Al-Nâbulî, enregistrés sous l'étiquette de Bloc National Indépendant (*Al-Kutla Al-Wataniyya Al-Mustaqilla*). Tous citoyens, ils soulignaient une fois encore la difficulté du communisme à s'enraciner non seulement dans les campagnes mais aussi et surtout dans les camps.

Par ailleurs, bien qu'officiellement enregistrés comme indépendants, 3 candidats (Sahâb Châhîn, °Abd Al-Qâdir °Alî et Hasûn Al-Dâbîk) défendaient les positions du Mouvement Palestinien de la Construction Démocratique de Haydar °Abd Al-Châfî.

Aucun candidat, en revanche, ne voyait son image associée au FPLP ni au FDLP ou à Fida sinon Târiq Al-Masrî qui, après avoir fréquenté les rangs du FPLP, aurait rejoint l'organisation de Nâyif Hawatmeh avant de suivre Fida pour ensuite abandonner toute organisation.

Les pro-jordaniens

Plus qu'ailleurs en Cisjordanie, Naplouse a traditionnellement polarisé les sentiments pro- ou anti-jordaniens. Le royaume hachémite, cette fois, paraissait néanmoins éloigné des enjeux électoraux. L'opposition anti-hachémite, avec ses 2 forces organisées, Baath (pro-syrien) et Parti communiste, se trouvait certes représentée mais s'était résolument engagée dans le jeu nationaliste palestinien. L'*establishment* pro-jordanien, qui avait durant des décennies dominé le jeu des grandes familles tant rurales que citadines, avait pour une grande part assuré son rétablissement au sein de Fath même si la fidélité éternelle à celui-ci pouvait être à tout moment remise en question. Un Husâm °Abd Al-Hâdî, par exemple, membre de l'une des plus grandes familles du nord de la Cisjordanie, avait traditionnellement affiché des sentiments pro-jordaniens et, durant toute l'intifada, avait résidé à Amman. Au tout début de l'autonomie, néanmoins, Yasser Arafat lui avait attribué le portefeuille de la Santé. Tahsîn Al-

Fâris, pour sa part, avait assuré de longue date la direction de l'Union des Coopératives agricoles, l'une des places fortes pro-hachémites en Cisjordanie. Il avait également siégé à la Chambre jordanienne. Installé à Gaza, Yasser Arafat en a fait l'un de ses conseillers pour les affaires agricoles. Tous 2 avaient pourtant encore tenu, en août 1987, à figurer parmi les quelques centaines de pro-hachémites qui avaient adressé publiquement leurs vœux au roi Hussein à l'occasion de la fête d'Al-Adhâ (30). Les Masrî, enfin, pilier du soutien aux Hachémites à Naplouse, ont eux aussi "géré" en douceur l'installation de l'Autorité palestinienne. Même si Mâhir a refusé tout poste de responsabilités au sein de l'Autorité, il a néanmoins accepté l'investiture de Fath pour les élections.

Les islamistes

Quoique fortement implantée dans la région, la mouvance islamiste ne pouvait se retrouver que dans 2 candidats. Les grandes figures organiques de Hamas à Naplouse, les chaykhs Jamâl Salîm et Jamâl Mansûr, avaient en effet décidé de respecter les consignes de boycott du mouvement de même que se sont abstenues les figures traditionnelles des Frères musulmans, comme Hâmid Al-Baytâwî ou Sa'îd Bilâl. En leur absence, Mu'âwiyya Al-Masrî, médecin du dispensaire de la solidarité islamique de Naplouse, apparaissait comme le seul candidat islamiste. C'était aussi parmi les candidats issus des grandes familles de la ville la seule figure de l'opposition. Originaire de l'ancien village de Balâta, Ni'mân Machâyikh passait quant à lui pour un candidat traditionnel et religieux plus que pour un islamiste avéré.

La sociologie

Les seuls 52 candidats musulmans étant considérés, Naplouse avec ses 25 candidats (48,1%) mais surtout les camps (°Askar et Balâta) avec leurs 8 candidats (15,4%) s'imposaient avec force au-delà de leur poids démographique respectif. Les villages, en revanche, avec seulement 19 candidats (36,5%) témoignaient d'une sous-représentation flagrante à l'exception de Machârîq Al-Jarrâr.

Blessé de l'intifada, °Imâd Libâda, président de l'Union Générale des Handicapés Palestiniens, a mené une campagne au niveau national sur les droits à conquérir pour les blessés et handicapés (31). Le candidat Fida de la liste Fath, °Azmî Chu'aybî, et le candidat Fath chrétien, Ghâzî Hanâyâ, de Râmallâh se sont joints à cette campagne (32).

Quatre femmes figuraient parmi les 55 candidats, d'horizons politiques et d'origines familiales diverses (33). Fath et PPP avaient ainsi investi la responsable régionale de leur organisation féminine, Dalâl Salâma du Comité des Femmes pour le Travail Social (*Lajnat Al-Mar'a li-l-°Amal Al-ljtimâ'î*) et Samar Hawwâch du Comité des Femmes au Travail (*Lajnat Al-Mar'a Al-°Amila*). Autre militante des comités de femmes mais cette fois en Jordanie dans les

30 - *Al-Nahâr* 04/08/87.

31 *Al-Dustûr*, 06 et 20/01/96.

32 - Encart publié dans *Al-Quds*, 17/01/96.

33 - *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 06/01/96 consacre toute une étude à la question.

organisations pan-arabes, Sahâb Châhîn, bannie en 1969 et récemment revenue à Naplouse, partageait les positions de Haydar °Abd Al-Châfi. La seule, semble-t-il, à s'être fait connaître par sa profession plus que par ses activités féminines, l'avocate Nihâya Al-Saqâ, avait fait, quant à elle, sa spécialité de la défense des réfugiés de °Askar-Balâta devant les tribunaux militaires israéliens.

Le seul "returnee" à avoir présenté une candidature, Fâyiz Zaydân, avait bénéficié de l'investiture de Fath. Ingénieur aéronautique devenu directeur de l'Aviation civile au sein de l'Autorité, Fath l'avait investi pour drainer le vote rural. Trois anciens bannis s'étaient également présentés. Sahâb Châhîn, ancienne communiste qui défendait les idées de Haydar °Abd Al-Châfi, avait été bannie dès 1969. Husâm Khadr, candidat sous l'étiquette du KHIM, et Amîn Maqbûl, investi par Fath, appartenaient quant à eux à la génération des cadres de l'intifada.

De façon intéressante, l'organisation de primaires n'a pas été le seul fait des forces politiques. La famille Al-Masrî en a également usé d'une certaine façon en confiant à un institut de sondage de la ville le soin d'étudier quel serait parmi ses membres le mieux à même d'emporter un siège (34). Ce mélange de modernité et de tradition n'a pourtant pas empêché 3 Masrî de se porter candidats. À l'inverse, Khayr Al-Dîn Barham constitue l'un des rares cas où un candidat affirme vouloir échapper aux relations tribales pour la seule lutte nationale et s'en donne les moyens. Originaire de Tûbâs mais installé à Naplouse de longue date, il a renoncé en effet à se présenter sur les terres familiales au profit de Naplouse où il venait d'être élu président de la Ligue des Anciens Combattants (35).

LE SCRUTIN

Les résultats

Proclamés seulement dans la nuit du 23 janvier, ce retard étant imputé par le président de la Commission au grand nombre d'urnes, les résultats ont immédiatement suscité interrogations et mécontentement tant chez les Nabulsis que dans les campagnes. Les 96 villages comptant plus de la moitié des électeurs n'obtiennent, en effet, qu'un seul élu parmi la vingtaine des candidats ruraux tandis que la ville refuse de croire que les camps, qui n'excèdent pas les 11% des inscrits, aient pu faire élire sans fraude 3 de leurs fils (36). Aucune aberration n'apparaît, pourtant, ni avec les vérifications mathématiques ni avec l'analyse factorielle. Une fois encore, le localisme explique les disparités. Avec 78,4% de participation, les camps ont marqué un intérêt pour l'élection quasi égal à celui de la ville (76,5%) et des villages (73,5%).

34 - *Al-Hayât Al-Jadida*, 29/11/95.

35 - *Al-Nâs wa-l-Intikhâbât*, 09/12/95.

36 - Pour une analyse du vote nabulsi, lire également Mark Power-Stevens, "Nablus. The Palestinian Elections in Microcosm", *Middle East International*, 15/03/96.

	Inscrits		Votants		Participation		Voix Président
Naplouse	47026	42.1%	35952	42.8%	76.5%	98,4% - 57,1%	34011
Wâdi Al-Ch'ir	7268	6.5%	5596	6.7%	77.0%	85,4% - 67,5%	5294
Jamâ'iniyyât	3849	3.4%	2820	3.4%	73.3%	82,1% - 67,3%	2668
Jawrat 'Umra	11529	10.3%	8271	9.8%	71.7%	88,4% - 50,3%	7825
Machâriq Al-Baytâwî	23293	20.9%	16755	19.9%	71.9%	99,8% - 44,4%	15851
Machâriq Al-Jarrâr	6548	5.9%	5151	6.1%	78.7%	96,6% - 64,2%	4873
Ruraux	52487	47.0%	38594	45.9%	73.5%	99,8% - 44,4%	36511
Camp 'Ayn	1691	1.5%	1301	1.5%	77.0%	80,4% - 73,7%	1231
Camp Balâta	6045	5.4%	4787	5.7%	79.2%	85,2% - 72,5%	4529
Camp 'Askar	4402	3.9%	3422	4.1%	77.7%	85,1% - 71,8%	3237
Réfugiés des camps	12138	10.9%	9510	11.3%	78.4%	85,2% - 71,8%	8997
Circonscription	111651	100%	84056	100%	75.3%	99,8% - 44,4%	79519

	Candidats		Élus		Coeff. remplissage		Voix Conseil
Naplouse	28	50.9%	4	50.0%	75.0%	95,5% - 57,8%	204011
Wâdi Al-Ch'ir	0	0.0%	0	0.0%	82.4%	88,2% - 72,5%	34904
Jamâ'iniyyât	1	1.8%	0	0.0%	73.6%	84,6% - 66,1%	15718
Jawrat 'Umra	5	9.1%	1	12.5%	66.2%	86,4% - 35,6%	41447
Machâriq Al-Baytâwî	9	16.4%	0	0.0%	67.2%	90,6% - 34,3%	85206
Machâriq Al-Jarrâr	4	7.3%	0	0.0%	63.0%	85,7% - 40,1%	24562
Ruraux	19	34.5%	1	12.5%	69.1%	90,6% - 34,3%	201837
Camp 'Ayn	0	0.0%	0	0.0%	83.3%	84,6% - 82,0%	8200
Camp Balâta	6	10.9%	3	37.5%	67.3%	73,6% - 60,1%	24401
Camp 'Askar	2	3.6%	0	0.0%	77.3%	82,7% - 71,2%	20019
Réfugiés des camps	8	14.5%	3	37.5%	73.1%	84,6% - 60,1%	52620
Circonscription	55	100%	8	100%	72.1%	95,5% - 34,3%	458468

L'élection présidentielle

Les scores obtenus par chacun des 2 candidats à la présidence de l'Autorité connaissent de grandes différences selon les 3 sous-ensembles que constituent la ville, les villages et les camps. La cité, en effet, a accordé à Samiha Khalil un soutien 2 fois plus important que les villages, tandis que les camps témoignaient d'une position intermédiaire. La diversité interne à chacun des sous-ensembles, parfois observable au niveau des agglomérations elles-mêmes, devrait toutefois empêcher de tirer des conclusions générales. Dans le village de Jammâ'in, par exemple, le score de Samiha Khalil passe de 25,5% dans le bureau 76 à 14,3% et 15% dans les bureaux 77 et 78, chutant à 5,9% dans le bureau 79 de Zaytâ Jammâ'in. Pareille disparité s'observe encore à Kafr Qalil entre le bureau 106 qui offre 10,6% de ses suffrages à la candidate de l'opposition et le bureau 107 avec ses 5,5%.

	Votants	Voix Président	Yasser Arafat		Samiha Khalil			
Naplouze	35952	34011	27981	77.8%	91,3% - 67,4%	6030	16.8%	27,2% - 3,3%
Wâdî Al-Ch'îr	5596	5294	4680	83.6%	87,4% - 77,8%	614	11.0%	16,8% - 7,2%
Jamâ'iniyyât	2820	2668	2328	82.5%	91,4% - 68,2%	340	12.1%	26,4% - 3,2%
Jawrat 'Umra	8271	7825	7049	85.2%	90,1% - 62,1%	776	9.4%	32,5% - 4,5%
Machârîq Al-Baytâwî	16755	15851	14614	87.2%	93,1% - 78,0%	1237	7.4%	16,6% - 1,5%
Machârîq Al-Jarrâr	5151	4873	4571	88.7%	91,7% - 81,5%	302	5.9%	13,1% - 2,9%
Ruraux	38594	36511	33242	86.1%	93,1% - 62,1%	3269	8.5%	32,5% - 1,5%
Camp 'Ayn	1301	1231	1101	84.6%	85,0% - 84,2%	130	10.0%	10,4% - 9,6%
Camp Balâta	4787	4529	3948	82.5%	88,4% - 76,6%	581	12.1%	18,0% - 6,2%
Camp 'Askar	3422	3237	2863	83.7%	87,2% - 77,9%	374	10.9%	16,7% - 7,4%
Réfugiés des camps	9510	8997	7912	83.2%	88,4% - 76,6%	1085	11.4%	18,0% - 6,2%
Circonscription	84056	79519	69135	82.2%	93,1% - 62,1%	10384	12.4%	32,5% - 1,5%

L'élection du Conseil

L'élection donne une victoire éclatante à Fâyiz Zaydân qui, avec ses 43,4% de suffrages, distance de plus de 10 points Mu'âwiyya Al-Masrî et Ghassân Al-Chak'a. Zaydân est ainsi le seul candidat rural élu, tandis que Naplouse en compte 3 (mis à part le candidat samaritain), Mâhir Al-Masrî arrivant 4^e. La grande surprise vient de la victoire de 3 candidats réfugiés de Balâta, Husâm Khadr, Dalâl Salâma et Kâmil Al-Afghânî.

Le bilan politique

Si 4 seulement des 8 élus avaient reçu l'investiture de Fath, 7 d'entre eux en réalité sont des intimes du mouvement de Yasser Arafat, tous (à l'exception du Samaritain) étant sortis vainqueurs des primaires du mouvement. Cette élection peut donc être interprétée comme une victoire de Fath qui ne connaît pas ici de véritable rival. Mais elle souligne également l'incapacité du mouvement à promouvoir un *leadership* rural. En l'absence de figures villageoises consensuelles, mis à part Fâyiz Zaydân, et dans l'aversion à l'égard de l'*establishment* citadin, les villages ont dès lors préféré accorder leurs suffrages aux jeunes réfugiés plutôt qu'à la jeune génération citadine d'extraction plus modeste que ses aînés.

L'élection de Mu'âwiyya Al-Masrî à la 2^e place peut difficilement être interprétée comme une victoire de l'islamisme de même que celle de son cousin Mâhir comme la victoire de Fath en tant que ligne politique. Investi par Fath, Mâhir a fait simplement profiter le mouvement de Yasser Arafat du soutien de la ville sur laquelle sa *hamûla* exerce traditionnellement son emprise comme son frère en d'autres époques en avait fait profiter la Jordanie. Indépendant mais islamiste, Mu'âwiyya a bénéficié du quasi même soutien populaire, Mâhir trouvant dans les villages les 4% de voix que Mu'âwiyya engrangeait de plus que lui à Naplouse même. L'analyse factorielle, on le verra, désignera ainsi la totale identité des solidarités dont ont bénéficié les 2 Masrî, solidarités citadines éloignées de la politique au sens idéologique. En dépit d'un enracinement local puissant à l'instar des suffrages portés sur leurs concurrents, les candidats du PPP ont bénéficié d'un soutien politique certain à Bayt Dajan et Bayt Furîk. L'échec de Tahsîn Al-Fâris et de Husâm °Abd Al-Hâdî, enfin, marque une rupture avec les derniers membres de l'*establishment* ouvertement pro-jordanien jusqu'à une date récente.

La sociologie

Les résultats de l'élection du Conseil sur l'ensemble de la circonscription, mis à part le siège samaritain, consacrent ainsi le déséquilibre sociologique déjà souligné par les primaires de Fath. Avec chacun 3 élus, Naplouse et Balâta ne laissent en effet qu'un seul siège aux ruraux. L'antagonisme ville/camps/villages apparaît presque total, chaque entité ayant systématiquement accordé ses préférences aux candidats du cru. La seule personnalité à avoir dépassé le strict localisme est Fâyiz Zaydân. Seul candidat rural à avoir été élu, c'est également le seul parmi ses 6 autres collègues à avoir bénéficié de scores qui, dans tous les sous-ensembles, lui auraient accordé un siège. En dépit des antagonismes sociologiques, en effet, arrivé 1^{er} dans l'ensemble des sous-régions villageoises, il obtient la 5^e place à Naplouse et les 6^e et 7^e places dans chacun des camps. Aucun autre candidat ne bénéficiant de ce

consensus, il distance ainsi de près d'une dizaine de points Mu'awiyya Al-Masrî, en grande partie prisonnier du vote citadin.

Naplouse manifeste son isolationnisme citadin en donnant une priorité quasi exclusive à ses propres fils. Fâyiz Zaydân mis à part (mais placé 5^e), les 9 candidats meilleurs élus dans la ville sont en effet tous citadins. Les candidats des camps, élus 6^e et 5^e dans la circonscription, n'obtiennent à Naplouse que les 10^e et 11^e places, Afghânî élu à la 7^e place n'arrivant lui-même qu'au 17^e rang. En ce qui concerne les candidats ruraux, mis à part Fâyiz Zaydân, le mieux élu n'obtient qu'une 15^e place et il faut attendre le 24^e rang pour que ces candidats apparaissent nombreux. Coeur de la citadinité, la vieille ville de Naplouse a tendance à accentuer cet isolationnisme.

Face à Naplouse qu'il jouxte, Balâta témoigne d'une logique de vote encore plus fortement liée à l'origine puisque les 6 candidats originaires du camp sont classés les 6 premiers alors même que le candidat élu 5^e à Balâta n'obtient que la 38^e place sur l'ensemble de la circonscription. Le cas du docteur Jamâl Sulqân est à part. Il semblerait, en effet, qu'il soit originaire d'un village de l'ouest. Médecin de l'UNRWA, les électeurs des camps l'ont considéré comme l'un des leurs quand ceux de la ville et des villages en ont fait un réfugié.

En dépit de sa force indéniable, l'identité de réfugié des camps opposée à celle de non réfugié a échoué à véritablement unir le vote des 3 camps. Le seul candidat originaire d'un autre camp que Balâta, en effet, arrivé 54^e dans la circonscription, n'obtient que la 42^e place à Balâta. Mais il est vrai que Khumays °Abd Allâh n'avait réussi qu'à se classer 9^e dans °Askar, son propre camp. À °Askar, si les 4 candidats arrivés premiers sont bien des réfugiés de Balâta, les 5^e et 7^e sont originaires de Naplouse tandis que Fâyiz Zaydân obtient la 6^e place. De façon inexplicquée, le seul candidat originaire du camp, Khumays °Abd Allâh, n'arrive qu'au 9^e rang.

Le cas de Nihâya Al-Saqâ est intéressant. Avocate originaire de Gaza, c'est l'épouse d'un Nabulsi. Tandis que la ville ne la reconnaît pas pour sienne (elle n'y fait que 24,3% de ses voix), les électeurs du camp d'Al-°Askar reconnaissants pour la défense de leurs fils devant les tribunaux israéliens dont elle a fait sa spécialité la placent en position d'élue potentielle au 5^e rang, lui offrant à eux seuls (un peu plus de 4% des votants) près de 21% de ses suffrages. À Al-°Ayn, dont aucun candidat n'était originaire, l'ouverture est encore plus grande puisque seuls les 3 candidats arrivés premiers sont des réfugiés originaires de Balâta ; les 4^e et 5^e sont de Naplouse, tandis que Fâyiz Zaydân arrive en 6^e position devant un autre rural, Ahmad °Adilî.

Vu des villages, l'antagonisme entre la ville et les campagnes apparaît également comme quasi total. Un seul des candidats placés en position d'élus dans les villages pris comme un tout figure, en effet, également dans cette catégorie à Naplouse et encore s'agit-il d'un rural, Fâyiz Zaydân. Les 6 autres s'étalent entre les 10^e et 29^e places à Naplouse. À l'inverse, Ghassân Al-Chak°a, maire de Naplouse arrivé 1^{er} dans sa ville, n'est placé que 16^e dans les villages qui lui préfèrent Mu'awiyya Al-Masrî, arrivé 2^e à Naplouse et 11^e dans les villages, et Mâhir Al-Masrî, 3^e à Naplouse et 12^e dans les villages. L'antagonisme avec les camps, s'il existe bien, est néanmoins contenu puisque 2 des candidats arrivés parmi les 7 élus potentiels des villages sont originaires de Balâta et qu'un 3^e réfugié est classé 8^e. La force de l'antagonisme avec la

ville explique peut-être le comportement plutôt unitaire des anciennes *nâhiyya*-s. Elle rend sans doute également compte de leur ouverture sur les camps, pour la plupart habités par d'anciens ruraux et qui en moyenne bénéficient de 2 élus potentiels dans les villages. Un seul candidat, néanmoins, fait l'unanimité, Fâyiz Zaydân, et aucun autre candidat n'est placé en position d'élu potentiel dans l'ensemble des *nâhiyya*-s, lui même obtenant partout la 1^{ère} place. Dans chacune des *nâhiyya*-s la préférence va dans l'ensemble aux candidats du cru, le cas le plus extrême étant Machârîq Al-Baytâwî qui offre les 2^e, 3^e, 4^e et 6^e places à ses fils et préfère des réfugiés de Balâta à d'autres ruraux pour les 5^e et 7^e places.

L'échec des ruraux à faire élire leurs candidats tient ainsi à la dispersion de leurs voix selon les *nâhiyya*-s, à la différence de la ville, qui a voté de façon univoque, et des camps qui, outre l'engagement massif derrière leurs candidats, ont profité des voix offertes par les villages eux-mêmes.

Le vote samaritain

Début décembre 1995, soucieux de se montrer en protecteur des minorités, Yasser Arafat, en accord avec les Israéliens, avait réservé un siège à la petite communauté samaritaine qui ne compte pourtant qu'à peine 300 personnes dont 187 inscrits sur les listes électorales (37). Les Samaritains descendent des anciens israélites restés en Samarie après l'invasion assyrienne et la déportation des juifs à Babylone en 721 avant J-C. La communauté vit entre Naplouse, regroupée dans le quartier situé au sud-ouest de la vieille ville et qui porte son nom, Al-Samara, et le petit village de Qariyyat Luz au sommet du Mont Garizim, le site de l'ancien Temple samaritain qui domine la ville.

Après le retrait de °Affî Al-Sâmîrî, 3 candidats maintinrent leur candidature quoique tous proches de Fath. Parmi eux, le mouvement de Yasser Arafat choisit d'investir une personnalité qui a exercé des fonctions centrales au sein des institutions communautaires, Radwân Al-Tayf, secrétaire de la communauté durant 16 ans, par ailleurs ancien directeur général des instituts et centres sociaux de Cisjordanie (38). Curieusement, le candidat samaritain ne figure sur aucun des encadrés de propagande publiés dans la presse par Fath. Les 2 autres candidats exercent également des fonctions religieuses, Sallûm Al-Kâhin celle de chantre et °Abd Allâh Al-Kâhin celle de prêtre.

Du fait du regroupement des inscrits dans un bureau de vote réservé à la communauté (39), l'étude du vote samaritain est possible contrairement à celle du vote chrétien du fait de l'absence de bureaux confessionnels chrétiens. La participation des Samaritains, avec un taux de 95,7%, figure parmi les plus élevées de la circonscription. Sur les 187 inscrits, en effet, 179 se sont rendus aux urnes (40). L'analyse factorielle montre que le bureau procède du vote nabulsi sans aucune distinction et que, globalement, les 3 candidats samaritains ont également bénéficié d'un vote de type nabulsi.

37 - CHRAYDA & GHURÂNÎ, 1994. 300 autres Samaritains sont installés à Holon dans la banlieue de Tel-Aviv.

38 - *Al-°Awda*, 16/12/95.

39 - Le bureau 75, en effet, qui aurait dû être situé dans le stade du club samaritain, a été supprimé.

40 - *Nâblus*, 25/01/96.

L'établissement d'un quota réservé à une communauté des plus réduites permet de mettre en évidence, une fois de plus, l'absence totale du réflexe de liste lié à un vote politique. Le candidat investi par Fath, en effet, n'a bénéficié d'aucun traitement différent de celui dont ont profité ses 2 concurrents "indépendants" dans les zones étrangères à son bureau de vote de résidence. Dans le bureau samaritain, comme ailleurs, la solidarité communautaire localiste l'a emporté sur toute autre forme identitaire. Un tel comportement rendait aberrant le système du quota. Sachant, en effet, qu'un seul siège leur était attribué, les Samaritains auraient dû ne voter que pour un seul membre de leur communauté à côté de 7 musulmans. La somme des suffrages portés sur leurs 3 noms n'aurait donc pas dû dépasser 179, soit le nombre de votants. Il a atteint en réalité 248, ce qui signifie que bon nombre de votants ont coché 2 noms samaritains ou peut-être même les 3.

°Abd Allâh Al-Kâhin arrive en tête dans le bureau samaritain avec 53,4% (93 voix) des suffrages, suivi de Radwân Al-Tayf avec 50% (87 voix). Après Husâm °Abd Al-Hâdî (80 voix) et Ghassân Al-Chak'a (74 voix), Sallûm Al-Kâhin arrive 5^e avec 39,1% (68 voix). Viennent ensuite en position d'élus potentiels les membres de l'*establishment* nabulsi, Mâhir Al-Masrî (67 voix), Ma'âdh Al-Nâbulsi (64 voix) et Fâyiz Zaydân (52 voix), suivis en 9^e et 10^e places par Tahsîn Al-Fâris et Mu'âwiyya Al-Masrî. Les électeurs de ce bureau 74 se sont ainsi massivement prononcés pour les candidats samaritains et pour l'*establishment* Fath et pro-jordanien traditionnel, de Naplouse en priorité et des villages ensuite, vraisemblablement perçu comme le meilleur garant de leur statut de minorité protégée dans la région. Dans ce contexte, il n'est pas étonnant que Yasser Arafat, clé de voûte du système, y ait reçu avec 168 voix (soit 93,9% des suffrages) son meilleur score de la circonscription et que Samîha Khalîl n'ait bénéficié que de 6 voix seulement (3,4%).

Le système de quota confessionnel, en termes de siège et non de corps électoral, manifestait toutes ses limites dans le cas extrême de la communauté samaritaine réduite à ses 187 électeurs. Sallûm Al-Kâhin, en effet, a été élu avec moins de 3% des suffrages (2,8% exactement) et ses 2 concurrents n'ont convaincu que 1,9% et 1,8% des électeurs à cocher leurs noms sur le bulletin de vote. En dépit de ce désintéret massif des électeurs de la circonscription sur le sort du siège samaritain, le choix de son titulaire s'est fait sur la base des voix musulmanes et celles-ci ont différé du choix des Samaritains eux-mêmes. Quand les 3 candidats réunissaient sur leur nom 5 682 voix, 248 voix samaritaines seulement, soit 4,4%, tentaient de les départager. Si les Samaritains souhaitaient voir élu °Abd Allâh Al-Kâhin, la circonscription votait Sallûm Al-Kâhin, arrivé dernier chez les Samaritains. Avec beaucoup d'humour, l' élu aurait imputé sa victoire aux buveurs de bière reconnaissants. Pendant toute l'intifada, en effet, son épicerie était la seule à avoir pu continuer à vendre de l'alcool... C'est en tout cas le seul à avoir été potentiellement élu à Naplouse, dans les camps et dans les villages pris comme un tout. Il l'emporte sur °Abd Allâh Al-Kâhin, arrivé 49^e avant même le candidat Fath, Radwân Al-Tayf, classé dernier candidat samaritain.

La carte des solidarités

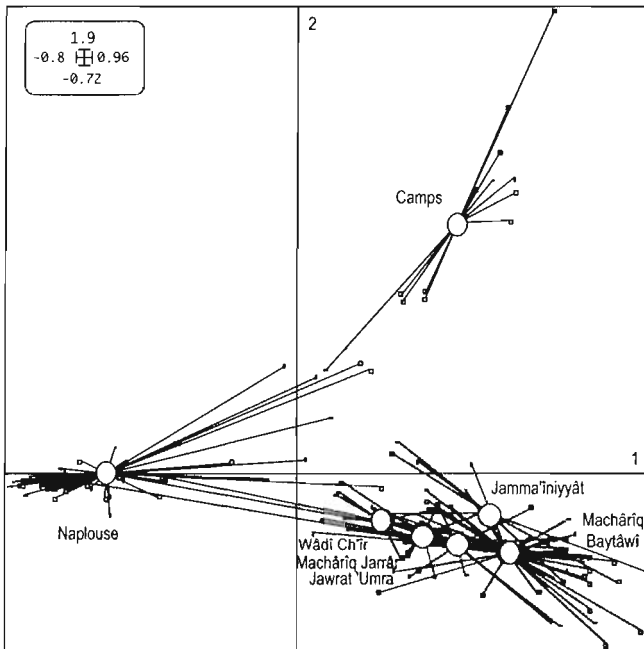
L'analyse factorielle des résultats dessine avec clarté un système de solidarités à 3 pôles. L'axe 1^{er} oppose d'un côté les villages et les camps, groupés dans sa partie positive, à

la ville rejetée dans sa partie négative. L'ensemble des bureaux de Naplouse situés dans la partie positive de l'axe sont en réalité d'anciens villages en voie d'être absorbés par le tissu urbain. L'axe 2° sépare quant à lui les camps, situés dans sa partie positive, aux villages, groupés dans sa partie négative, la ville se situant de part et d'autre du point d'inertie.

La typologie des suffrages portés sur chacun des candidats confirme ce système. Parmi ceux de Naplouse, seuls Khayr Al-Dîn Barham et Hakam Rchayd échappent au vote de type nabulsi. Barham, comme déjà souligné, est en réalité originaire de Tûbâs tandis que Rchayd appartient à une *hamûla* de Jénine. Les 2 principaux candidats Masrî, le Fath Mâhir et l'islamiste Mu'âwiyya figurent dans des positions extrêmement proches, le nuage traduisant ainsi la quasi identité caractérisant les suffrages portés sur leur nom. La marginalité de Târiq Al-Masrî est quant à elle signifiée par le nuage qui le rejette à l'extrême négatif de l'axe 1°. L'intégration de la communauté samaritaine à la ville de Naplouse apparaît également avec netteté, ses 3 candidats se retrouvant quasiment au centre du sous-ensemble citadin.

En dépit de sa proximité géographique avec la ville, Balâta est le camp qui apparaît comme le plus éloigné de celle-ci. Le camp d'Al-°Ayn, en revanche, tend à se confondre avec les faubourgs de la ville.

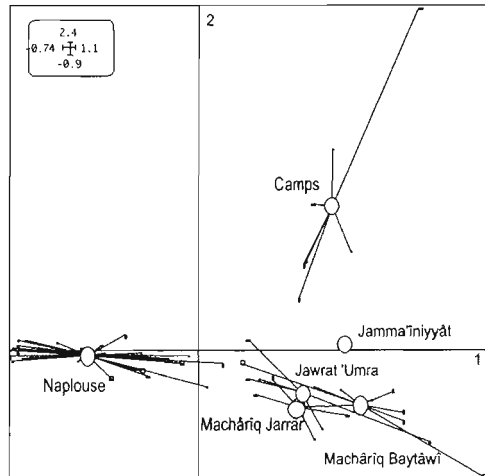
Les villages, enfin, constituent un tout dénué de véritable diversité interne sinon à la micro-échelle des villages.



Naplouse : Typologie des votes exprimés dans chaque bureau



Naplouse : Typologie des suffrages rassemblés par chaque candidat



Les candidats selon leur origine

Le renouvellement de la représentation

La ville de Naplouse

Concernant la ville de Naplouse, l'élection souligne de très grandes continuités sociales même si certaines des familles qui dominaient la cité depuis le XIX^e, et parfois même antérieurement, ont disparu de la scène politique active.

L'historiographie montre que le *leadership* du Jabal Nâblus s'est constitué en couches successives dans le cadre de permanences qui plongent leurs racines dans la fin du XVII^e siècle (41). Le noyau de ces grandes familles, en effet, s'est installé dans la région à l'occasion de la campagne ottomane de 1657 qui visait à restaurer l'ordre de la Porte en Syrie du sud. Deux *hamûla*-s, les Nimr venus de Homs-Hamah et les Tûqân venus eux aussi de Syrie du nord, s'étaient alors imposées comme les maîtres de la ville. Par leurs activités commerciales et leur entree politique qui avait succédé à leur engagement militaire, elles avaient à plusieurs reprises bénéficié de postes dans la haute administration ottomane non seulement à Naplouse mais également à Jérusalem ou à Jaffa (42). Dans les campagnes, leurs grands rivaux étaient les Jarrâr, arrivés de Balqâ outre-Jourdain à même époque. Depuis leur place-forte de Sânu'r près de Jénine, ils s'étaient alors acquis la suprématie sur l'ensemble des chaykhs ruraux même si l'extension géographique de leur pouvoir se trouvait contenue puis réduite par les dirigeants d'Acre (Zâhir Al-'Umar, Ahmad Al-Jazzâr, etc.). Les 'Abd Al-Hâdî s'implantent quant à eux à 'Arrâba (près de Jénine). Les Qâsim et Rayyân, enfin, s'installent dans le Jabal Nâblus à l'occasion d'une vague d'immigration de tribus bédouines venues de Transjordanie.

Suite à la 1^{re} guerre civile qui déchire le Jabal Nâblus de 1817 à 1823, la victoire des Tûqân (Yaman) sur la coalition (Qays) des Jarrâr (leur *kursî* est détruit en 1825) et des Qâsim qui avait profité de l'aide des Nimr entraîne la suprématie de la ville sur les villages. La conquête du poste de *mutasallim* de Naplouse devient dès lors l'enjeu central des luttes des clans et les chaykhs de *nâhiyya*-s décidés à se l'approprier se retrouvent contraints de s'installer en ville. C'est ainsi à cette époque que les 'Abd Al-Hâdî prennent pied à Naplouse même. Devenus indispensables pour l'occupant égyptien, défaisant les Nimr, Qâsim et autres Jarrâr, ils obtiennent le poste de gouverneur de Sidon et font alors de Naplouse, avec l'aide des Tûqân, la capitale politique et économique de Syrie du sud (43).

En créant un *Majlis Al-Chûrâ* municipal constitué d'ulémas, de marchands et de figures politiques locales, l'occupant égyptien a accéléré le processus de domination des campagnes par la ville dans laquelle les milieux économiques prennent une importance politique croissante.

41 - DOUMANI, 1995 ; GRAHAM-BROWN, 1982 ; HOEXTER, 1973 : 251-284 ; NIMR, 1975 ; YAZBAK, 1997. En dehors de ces articles et ouvrages et des autres sources signalées en notes, mes informations viennent en grande partie de Ayman Al-Chak'a. Chargé des relations internationales à la municipalité de Naplouse, il a activement participé à la campagne électorale de son cousin Ghassân Al-Chak'a.

42 - Parmi les autres familles qui s'installent à Naplouse à cette époque et dont la présence est toujours attestée, DOUMANI signale les Tamîmî, Jawharî, Khammâch et Mir'î qui se partagent les postes religieux, les Bichtâwî, Nâbul'sî et Sidr plutôt impliqués dans le commerce, et les Châfî'î, Sultân, Akhramî, Bayram et 'Asqâlân qui maintiennent leur engagement militaire.

43 - HOEXTER, 1984.

L'articulation de la région sur l'économie internationale du textile, de l'huile puis du savon impliquait déjà la concentration du capital que seule la ville était à même de permettre par son industrialisation. Le développement de Jérusalem comme pôle politique voulu par les Grandes puissances et celui des villes côtières comme têtes de pont économiques allait par ailleurs pousser Naplouse à s'ouvrir sur la Transjordanie et à y pratiquer des investissements importants.

Profitant que le pouvoir central était occupé par la guerre de Crimée, Tûqân et ʿAbd Al-Hâdî se lancent alors dans une lutte fratricide pour le contrôle du Jabal. Après des passages de Yaman vers Qays ou l'inverse pour des raisons pragmatiques d'alliances, la coalition Yaman, dirigée par les Tûqân, rassemblait les Rayyân (Jammâʿîn Al-Gharbiyya), Barqâwî (Wâdî Al-Chʿîr Al-Gharbî), une partie des Jarrâr (Al-Hâritha Al-Qibliyya) et une partie des Hâjj Muhammad (Machârîq Al-Baytâwî). La coalition Qays, emmenée par les ʿAbd Al-Hâdî (Al-Chaʿrâwiyya Al-Gharbiyya et Al-Charqiyya), comptait dans ses rangs les Nimr, l'autre partie des Jarrâr (Al-Hâritha Al-Chimâliyya), les Jayyûsî (Banî Saʿb), les Qâsim (Al-Jammâʿîniyyât Al-Charqiyya et Jawrat ʿUmra), les Ahfat (Wâdî Al-Chʿîr Al-Charqî), et l'autre partie des Hâjj Muhammad (Machârîq Al-Baytâwî).

Cette seconde guerre civile (1853-1859) dans le Jabal Nâblus s'achève avec une intervention ottomane. La destruction de ʿArrâba, ancien *kursî* des ʿAbd Al-Hâdî, marque alors officiellement la fin du pouvoir des familles locales sur le Jabal Nâblus et le couronnement de la politique de centralisation entreprise depuis 1839 par la Porte en quête de réformes. Affaiblies par leurs conflits internes, les coups de boutoirs des maîtres d'Acre, l'occupation égyptienne et la centralisation ottomane, les familles traditionnelles du Jabal Nâblus voient ainsi leur base matérielle minée par les marchands qui parviennent alors à contrôler les moyens de production principaux, terre et manufactures de savon.

Aux familles déjà impliquées dans la production de savon et souvent détentrices parallèlement de fonctions religieuses, les Hanbalî, Tuffâha et Qaddûmî, viennent s'ajouter les Chammût, Kamâl, ʿAnabtâwî, Yaʿîch et ʿArafât, marchands confirmés qui cumulaient souvent à leur tour des fonctions religieuses. Des alliés des ʿAbd Al-Hâdî interviennent également, Qadrî, Tâhir et Khammâch.

Naplouse aujourd'hui est toujours l'un des principaux centres de production de l'huile et de ses dérivés (savon tout particulièrement) (44). 79% de cette industrie traditionnelle de Cisjordanie s'y trouvent en effet concentrés (45). Enraciné dans ce long passé industriel doté de ramifications sur l'ensemble de la région, tout particulièrement en Jordanie, c'est aussi depuis la période récente un centre financier de toute première importance. En février 1997, en effet, s'y ouvrait la première bourse de Palestine (*Palestine Securities Exchange Co.*) dans laquelle 21 sociétés se trouvaient cotées (46). L'initiative en venait de la PADICO (*Palestine*

44 - GILBAR, 1989.

45 - Selon la fédération des Chambres de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture palestiniennes (www.pal-chambers.com).

46 - Maher ABULKHATER, "Palestine Stock Exchange Changing Investment Approaches", in *Business News*, 06/97 (www.paltrade.org) ; Nigel PARRY, "Palestinian Business. Securities in a Time of Insecurity", in *Link*, 07/97 (www.link.co.il).

Development and Investment Ltd) fondée en 1994 (47). Domiciliée au Libéria, la PADICO est en réalité contrôlée par un comité de directeurs parmi lesquels figurent en bonne place de grands noms nabulsis à côté des financiers de l'Arab Bank, les Chûmân originaires quant à eux de Bayt Hanîna, et de grands noms gazaouis (Chawâ, Dallûl). Tandis que Munîb Al-Masrî en est le vice-président, Sabîh Al-Masrî en fait partie comme 'Azmî 'Abd Al-Hâdî. L'idée de créer la PADICO remonte à la signature des accords d'Oslo et vise officiellement à encourager les investissements en zones autonomes pour rattraper les retards accumulés avec l'occupation militaire. Par un système de participations croisées, les sociétés associées à la PADICO ont des conseils d'administration dans la plupart desquels siègent des membres de ces mêmes familles nabulsies (Masrî, 'Abd Al-Hâdî, 'Alûl, etc.). Établie en 1983 par des hommes d'affaires et des intellectuels et domiciliée à Genève, The Welfare Association vise également à encourager le développement palestinien (48). Son conseil d'administration est lui aussi investi des mêmes grandes familles nabulsies. Aux Masrî s'ajoutent les Chakhchîr, Qaddûmî, Darwaza et Kan'ân.

Naplouse apparaît ainsi, dans une continuité des plus emblématique, comme la ville où le politique et l'économique se trouvent le plus intimement interpénétrés dans des réseaux étendus aux 2 rives du Jourdain et même au-delà.

Les Chak'a

La victoire de Ghassân Al-Chak'a, élu 1^{er} dans la ville avec près de 60% des suffrages et 3^e dans la circonscription, s'inscrit dans une tradition dans laquelle se mêlent économie et politique depuis un siècle. Revendiquant une origine nabulsie immémoriale, les Chak'a ont longtemps occupé des fonctions religieuses au sein de la confrérie rifâ'iyya (49). Leur fortune ne semble remonter qu'au tournant des XIX^e et XX^e siècle, liée à l'approvisionnement en fourrage de l'armée ottomane. Par des réseaux internes à la ville et au Jabal Nâblus et externes avec la Jordanie, la *hamûla* s'est depuis lors imposée comme l'une des plus importantes de Naplouse, Ahmad Al-Chak'a ayant été l'un des *leaders* de la Grande révolte de 1936 dans la région. À Naplouse même, les Chak'a sont aujourd'hui impliqués dans l'industrie (savonnerie, feronnerie, couches-culottes, aliments du bétail, etc.) comme dans le commerce (Ahmad Hasan Al-Shaka'a Co., General Trade Co., essence, etc.), Mâzin Al-Chak'a y faisant figure de pôle économique. Son équivalent et correspondant en Jordanie est Labîb Al-Chak'a, en charge des investissements de la *hamûla* dans l'industrie, le commerce et la finance.

Forts de cette base économique, les Chak'a ont bien évidemment investi le champ du politique au niveau local mais également central, à Amman et aujourd'hui au sein de l'Autorité (50). À Naplouse même, en dépit de divergences idéologiques graves, la victoire de Ghassân Al-Chak'a s'inscrit dans la continuité de l'élection à la mairie de la ville en 1976 de Bassâm Al-Chak'a. Fils d'Ahmad Al-Chak'a et haut responsable baathiste pro-syrien, Bassâm avait figuré dans toutes les structures de résistance à l'occupation avant d'être démis de ses

47 - www.arab-business.net/padico.

48 - www.arabworld.com/welfare.

49 - Bassâm Al-Chak'a avance que sa famille était chrétienne à l'origine, in PATRICK, 1993 : 465.

50 - Les Chak'a, depuis au moins 3 générations, sont également installés en Égypte sans néanmoins y détenir, semble-t-il, de pouvoir économique particulier. L'un des plus connus, Mustafâ Al-Chak'a, est un historien de l'université 'Ayn Chams du Caire.

fonctions municipales par Israël en 1982. Avant lui, ʿAdil Al-Chakʿa, plusieurs fois conseiller, avait été l'adjoint du président de la municipalité élue en 1972. Partisan du chef de l'OLP, Ghassân Al-Chakʿa devait quant à lui son poste de maire de Naplouse à un décret de Yasser Arafat de 1994 (51). Le scrutin de janvier 1996 lui donnait ainsi une légitimité démocratique qui lui faisait défaut jusque là. Juriste de formation, il était auparavant en charge de la gestion des affaires de la famille. Son élection au Conseil d'autonomie en janvier 1996 et son intégration au CEOLP en avril 1996 s'inscrivent elles-mêmes dans la participation traditionnelle de la *hamûla* aux affaires du gouvernement central. Son propre père, Walîd Al-Chakʿa avait siégé au Parlement jordanien comme Riyâd Al-Chakʿa coopté en son sein en 1986. Pour la 2^e fois, Riyâd détient en 1998 un portefeuille ministériel en Jordanie, celui de la Justice. Son propre frère, ʿUmar Al-Chakʿa, occupe à Amman le poste de directeur des affaires politiques de l'OLP. Walîd Al-Chakʿa, le père de Ghassân et de ʿUmar, figurait lui-même parmi les fondateurs de l'OLP et avait occupé le poste de vice-président du Fonds National Palestinien (département financier de l'OLP). Parvenus aux plus hauts niveaux de l'économie et du politique, la *hamûla* a par ailleurs entretenu ses liens traditionnels qui l'unissent à certains villages du Jabal Nâblus. Dans la grande tradition des *abadây-s*, ces fiers-à-bras appelés en cas de besoin à défendre par la force les intérêts de la *hamûla*, les gardes-du-corps de Ghassân Al-Chakʿa proviennent de Kafr Qalîl (Jawrat ʿUmra) dont une bonne partie des terres appartiennent aux Chakʿa (52).

Les Masrî

L'élection de 2 Masrî, arrivés 2^e et 3^e dans la ville, 2^e et 4^e dans la circonscription, constitue également, au-delà de la diversité des engagements politiques des 2 élus, la manifestation de l'emprise d'une famille sur la cité. Les origines de la *hamûla* restent obscures, le nom renvoyant à un éventuel lien avec l'Égypte (*Masr* en arabe). Comme celle des Chakʿa, la fortune des Masrî est plutôt récente. La légende locale la fait remonter à l'époque mandataire et elle aurait été bâtie à partir d'un gain particulièrement important réalisé par Maʿzûz Al-Masrî à la loterie britannique. Des Masrî étaient cependant connus dans le monde industriel nabulsi dès le XIX^e siècle. Comme la fortune des Chakʿa, elle repose sur l'efficacité des réseaux familiaux qui fonctionnent au croisement de l'économie et du politique entre les 2 rives du Jourdain et au-delà. Dans les années 1950 à 1970, quand Maʿzûz Al-Masrî dirigeait la municipalité, son cousin Hikmat Al-Masrî bénéficiait de postes ministériels à Amman et siégeait durant 5 législatures au Parlement jordanien avant d'obtenir la vice-présidence du Sénat. En novembre 1985, quand Israël et la Jordanie décidaient de ranimer la municipalité 3 ans après la destitution de Bassâm Al-Chakʿa, c'est

51 - Voir le site de la municipalité, www.nablus.org.

52 - L'allégeance des habitants de Kafr Qalîl (Jawrat ʿUmra) aux Chakʿa ne s'est pas démentie aux élections de janvier 1996. Dans le bureau 107 (451 inscrits, 353 votants), Ghassân Al-Chakʿa est arrivé en tête avec 169 suffrages (47,9%), devant les 2 candidats de Jawrat ʿUmra, Fâyiz Zaydân (164 voix, 46,5%) et Mahmûd Asʿûs (126 voix, 35,7%). Le bureau 106 a donné sa préférence à Fâyiz Zaydân (172 voix, 48,3%) mais a placé Ghassân Al-Chakʿa 2^e (164 voix, 46%) devant Asʿûs (125 voix, 35,1%). Les autres candidats nabulsis n'obtiendront au mieux dans les 2 bureaux que les 11^e et 12^e places (Muʿâwiyya Al-Masrî et Mâhir Al-Masrî avec des scores allant seulement de 17,8% à 8,1%). Les scores obtenus par Ghassân Al-Chakʿa à Kafr Qalîl sont les meilleurs pour lui dans les villages si l'on fait exception du bureau 156 de Zawâta où il obtient 55,9%.

à Zâfir Al-Masrî qu'ils font appel (53). Neveu de Hikmat, c'était l'oncle de Mâhir et de Tâhir. Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville, il succédait à ce poste à Qâzim Al-Masrî et à Ma'zûz Al-Masrî.

Aujourd'hui, tandis que Mâhir Al-Masrî défend les intérêts de la famille à Naplouse, son frère Tâhir Al-Masrî s'en occupe à Amman comme leur cousin Munîb Al-Masrî, tandis que Sabîh Al-Masrî, un autre cousin, agit depuis l'Arabie séoudite. À Naplouse même, Mâhir Al-Masrî est bien la figure emblématique de la famille, partageant avec Mahdî Al-Masrî la gestion de ses intérêts (Vegetable Oil Co., diverses usines, stations services, propriétés terriennes, etc.). Élu au Conseil d'autonomie, Mâhir deviendra "ministre" de l'Économie et du Commerce de la seconde Autorité. Pour les affaires strictement locales, 'Amid Wahîd Al-Masrî a été délégué pour représenter la *hamûla* dans la municipalité nommée en 1994. Homme d'affaires, il est impliqué dans l'agro-alimentaire lié à des terres familiales situées dans la vallée du Jourdain. Né à Naplouse mais installé à Amman, Tâhir Al-Masrî a quant à lui été Premier ministre, *speaker* du Parlement, plusieurs fois ministre et ambassadeur de Jordanie. Munîb Al-Masrî, enfin, installé également à Amman, et Sabîh Al-Masrî, depuis l'Arabie séoudite, s'occupent des circuits financiers internationaux de la famille. Tous 2 occupent des fonctions de toute première importance entre autres au sein du conseil d'administration de la PADICO (voir *supra*).

Dans ce contexte général d'omnipotence économique et politique des Masrî, l'élection du pieux médecin Mu'âwiyya Al-Masrî peut néanmoins surprendre. Appartenant à une branche pauvre de la famille, les Rizq, le type des suffrages portés sur son nom plus que de la solidarité générale des Masrî relèverait ainsi de celle de Naplouse en général (54). Le fait que la figure de la solidarité islamique dépasse de près de 5 points l'homme d'affaires tendrait à souligner l'importance accordée par la base aux exigences d'entraide et de convictions patriotiques ou morales pratiquées au-delà des simples limites de la 'asabiyya familiale. En dépit de son élection triomphale, dépourvu de véritable entregent économique et politique, Mu'âwiyya Al-Masrî apparaît comme en retrait de la scène tant régionale que locale.

Les autres familles nabulsies

Naplouse autonome se retrouve dès lors assujettie à une sorte de triumvirat dont les membres entretiennent des relations de détestation réciproque mais néanmoins de solidarité face à l'extérieur. Ghassân Al-Chak'a reste avant tout le maire. Mâhir Al-Masrî est dorénavant investi du portefeuille de l'Économie et du Commerce. Nommé par Yasser Arafat avant même son arrivée en zone autonome, le général Mahmûd Al-'Alûl occupe quant à lui le poste de gouverneur de la ville (55).

53 - Il sera assassiné en mars 1986 par un commando du FPLP pour être "devenu un partenaire de la conspiration jordano-sioniste visant à créer une alternative à l'OLP".

54 - De petites familles nabulsies, Rizq, Yâsin, etc., fortes de leur contribution aux intérêts des Masrî ont en effet bénéficié de leur nom au tournant des XIX^e et XX^e siècles, devenant alors autant de branches de la *hamûla*.

55 - Ancienne famille nabulsie qui s'était enrichie dans le savon, les 'Alûl tirent une grande partie de leur richesse d'aujourd'hui de l'exportation de *tahîna* (huile et pâte de sésame) et de participation à diverses sociétés des Masrî et 'Abd Al-Hâdî. 'Azzâm Al-'Alûl, l'homme d'affaires le plus en vue de la *hamûla* la représente d'ailleurs au sein du conseil municipal. Les 'Alûl s'étaient abstenus de présenter des candidats à l'élection du Conseil, Mahmûd étant déjà à son poste.

La force de l'antagonisme qui oppose la ville aux campagnes a ainsi empêché tout autre candidat citadin d'être élu. Les 3 Nabulsis ne tiennent eux-mêmes leur victoire que du degré de mobilisation exemplaire de la cité, ni les villages ni les camps ne leur ayant accordé de rang d'éligibles. Les autres citadins, tout aussi méprisés des campagnes et des camps, ont ainsi échoué faute d'avoir pu réunir des suffrages nabulsis suffisamment nombreux. Cet échec, incompris des Nabulsis qui l'attribuent pour beaucoup à la malhonnêteté des réfugiés de Balâta, a conduit à une mise à l'écart de la représentation politique de certaines grandes familles constitutives de l'identité citadine.

Hâjj Ma'âdh Al-Nâbulisî est la 1^{re} victime de ce rapport de forces et du quota confessionnel. Placé 4^e dans la ville, il n'obtient ainsi que la 8^e place au niveau de la circonscription échouant de peu (400 voix le séparent d'Afghânî) à être élu. Dès le début du XIX^e siècle, les Nâbulisî excellaient dans le commerce du textile avec l'Égypte et entrèrent dans le cercle restreint des industriels du savon. La Chambre de Commerce et d'Industrie de la ville avait elle-même été fondée en 1943 par un membre de la famille, 'Abd Al-Rahîm Al-Nâbulisî, et c'est Ma'âdh Al-Nâbulisî qui la préside aujourd'hui, la famille ayant conservé ses activités dans le domaine du savon. Mufîd 'Adil Al-Nâbulisî assure quant à lui la permanence de la place de la *hamûla* au sein du conseil municipal après avoir présidé le syndicat des ingénieurs de Cisjordanie. Comme les Masrî, les Nâbulisî sont toujours très mêlés à la politique en Jordanie. Le plus connu, Sulaymân Al-Nâbulisî, en avait dirigé le gouvernement en 1956. Plus récemment, 'Umar Al-Nâbulisî, plusieurs fois ministre, a siégé au Sénat jordanien de 1989 à 1993. Fâris Al-Nâbulisî a été élu député de Amman pour la législature 1989-1993.

Autre grand citadin, 'Imâd Ya'îch élu 6^e à Naplouse ne parvient qu'à obtenir une 10^e place dans la circonscription. Propriétaire d'une savonnerie dès le XVIII^e, la famille a su conserver un certain rang sans pourtant égaler aujourd'hui les Masrî et autres Chak'a.

Par ses suffrages, Naplouse a ainsi manifesté une fidélité exemplaire aux familles qui, par leurs activités économiques et leur entree politique, avaient su lui assurer la place qui est aujourd'hui la sienne. Seule la défaite de Husâm 'Abd Al-Hâdî marque une rupture de Naplouse avec plus d'un siècle et demi de son histoire. Si Husâm, le dentiste et candidat malheureux, peut y être considéré comme la figure de la branche politique, Ibrâhîm 'Abd Al-Hâdî y incarne la réussite économique. Fondateur de l'Insurance Arab Co., directeur de la Palestine Real Estate Co, membre du conseil d'administration de la Palestine Securities Exchange Co., etc., Ibrâhîm assure ainsi avec ses fils les principaux revenus de la famille. Fondateur d'un Community College, c'est Sâlih Ruchdî 'Abd Al-Hâdî qui a été choisi pour représenter les intérêts de la *hamûla* dans la municipalité de 1994. À l'extérieur, les 'Abd Al-Hâdî sont également présents au sein du conseil d'administration de la PADICO en la personne de 'Azmi 'Abd Al-Hâdî. La défaite des 'Abd Al-Hâdî tient peut-être à leur erreur d'avoir présenté la candidature de l'un des leurs à Naplouse et non à Jénine, berceau de la famille depuis son installation en Palestine. C'était en effet à Jénine qu'à 6 reprises des 'Abd Al-Hâdî (Jamâl, Na'im et Tahsîn 'Abd Al-Hâdî) avaient été élus députés au Parlement de Amman. Sans doute trop disséminée aujourd'hui encore entre Naplouse, d'une part, et Jénine et ses villages, d'autre part, la famille en tout cas n'a pas été capable d'imposer son candidat dans sa ville d'adoption qui les désigne encore comme des villageois de Jénine plus d'un siècle et demi après leur

installation dans la cité. Les Jarrâr feront un choix différent. Certes beaucoup plus concentrés autour de Jénine que leurs rivaux °Abd Al-Hâdî, c'est dans la circonscription de leur ancien *kursî* qu'ils présenteront et feront élire leur candidat.

L'absence de candidatures Nimr et Tûqân confirme le retrait de ces 2 familles emblématiques de l'histoire de Naplouse depuis le XVII^e siècle. Les Tûqân pourtant conservent encore un certain pouvoir économique, particulièrement dans le domaine du savon. La seule personnalité encore connue, cependant, est l'ancien maire, Hâfiz Tûqân, par ailleurs élu président de la Chambre de Commerce en 1991. Âgé et peu enclin dorénavant à se mêler de politique, il ne semble pas avoir trouvé de successeur. Comme les autres familles nabulsies, les Tûqân ont bien évidemment participé à la vie politique jordanienne. Na°im Tûqân et Qadrî Tûqân avaient ainsi siégé à 5 reprises au Parlement hachémite. À Amman aujourd'hui, la famille conserve une partie de sa force économique avec les architectes Fârûq Tûqân et Ja°far Tûqân. Les Nimr quant à eux semblent avoir totalement disparu dans les domaines tant politique qu'économique. À Amman, pourtant, les Nimr avaient bénéficié à 7 reprises de siéger au Parlement (Râchid Aghâ Al-Nimr et Râchid Sidqî Al-Nimr). Aujourd'hui, la famille conserve encore des terres à Naplouse et dans la vallée du Jourdain de même que de l'immobilier. Elle ne semble pas cependant être entrée dans le monde moderne des affaires.

Les Kan°ân, autre famille nabulsie d'importance même si plus récente, se sont également abstenus de présenter des candidatures. Pareil retrait pourrait renvoyer à la perte, récente, d'une partie du pouvoir politique et économique traditionnel de la *hamûla*. Hamdî Kan°ân avait présidé la municipalité en 1963. Son fils Bâsil Kan°ân avait annoncé sa candidature en janvier 1996 mais s'était ensuite retiré. C'est lui qui pourtant incarne encore le pouvoir économique des Kan°ân lié au savon et à la construction. Il est d'ailleurs membre de la Chambre de Commerce élue en 1992. Importateur de bureautique et actionnaire d'importance de l'Insurance Arab Co. des °Abd Al-Hâdî, Sâdiq Nasûh Kan°ân représente les intérêts de la *hamûla* au conseil municipal de 1994. Comme ses frères ou cousins, Sa°id Kan°ân, un ancien Nationaliste Arabe qui avait suivi Georges Habache au FPLP avant de rejoindre Fath dès le début des années 1970, par ailleurs directeur du centre de recherche connu pour ses sondages, le CPRS, n'avait pas jugé bon de se présenter.

Les villages

À la différence de la ville qui a su marquer la force de sa cohésion dans la continuité avec son passé, les villages sont apparus comme dorénavant dépourvus de *leaders* consensuels enracinés dans l'histoire. Ils n'ont pu dès lors que s'incliner devant les citadins et donner la place aux réfugiés. La raison de ce retrait semble tenir une fois encore à l'histoire et aux dépeçages administratifs. La ville, d'une part, avait, comme il a déjà été souligné, imposé sa suprématie sur les campagnes dès la fin du XVIII^e siècle. Parmi les *chaykhs* traditionnels de *nâhiyya*-s, seuls les Jayyûsî et les Jarrâr avaient survécu tandis que les °Abd Al-Hâdî s'étaient citadinisés. Rayyân, Qâsim et autres Barqâwî avaient disparu de la scène politique et économique. Banî Sa°b se trouve aujourd'hui partagé entre les circonscriptions de Tûlkarm et de Qalqilyâ, d'une part, et Israël d'autre part. C'est à Tûlkarm qu'un Jayyûsî s'est présenté (et a échoué). Les villages de Machârîq Al-Jarrâr sont répartis entre les circonscriptions de Naplouse, Jénine où se trouve la majorité d'entre eux, et Tûbâs. C'est à Jénine qu'un Jarrâr a été élu.

Si les députés au Parlement jordanien étaient eux-mêmes majoritairement citoyens (sur les 47 sièges identifiés, 26 l'avaient été par 12 Nabulsi), les villageois n'avaient pas été délaissés (9 députés). Aucun d'entre eux, pourtant, n'appartenait à d'anciennes familles de *chaykhs* de *nâhiyya*-s. Seul un Abû Hijla relevait d'une famille de prêteurs et de propriétaires terriens connue à Dayr Istiyya depuis au moins le début du XIX^e siècle. Dayr Istiyya est aujourd'hui dans la circonscription de Salfit. Parmi ces députés, seul Tahsîn Al-Fâris demeurait encore dans les cercles de pouvoir. Lui-même avait été coopté par le Parlement jordanien en 1987 quand son père avait bénéficié de 7 mandats. Sa défaite en 1996 marquait la fin d'une certaine ère.

Privés de chefs de clan traditionnels, les villages ont semble-t-il oublié leurs vieilles divisions Qays/Yaman et n'ont ainsi trouvé recours que dans la personne de Fâyiz Zaydân. "Returnee" originaire d'un petit village de Jawrat °Umra et dépourvu de véritable passé, il ne semble pas doté de fortune personnelle et sa famille n'a jamais bénéficié de responsabilités particulières. Sa proximité avec Yasser Arafat et les cercles de pouvoir l'aurait ainsi promu porte-parole des villageois.

Les réfugiés ne pouvaient que profiter de ce contexte de répulsion rurale pour la ville en l'absence de candidat consensuel issu des campagnes. Trois des leurs se retrouvaient élus, plus de 40% des suffrages portés sur leur nom provenant des villages. Les réfugiés faisaient ainsi une entrée remarquée sur une scène politique en dehors de laquelle ils étaient maintenus depuis 1948.

'Abbâs, Mahmûd 'Awad Mûsâ	Ind.	Ind.	'Asîra Ch./Nap.	N	Employé Najâh/Journaliste
Abû 'Icha, Kamâl Mahmûd Husayn	KHIM	Fath	Bayt Wazan	N	Médecin
'Abd Al-Hâdî, Husâm Nâdir A-Karîm	Ind.	Fath/Jord.	Naplouse/Jénine	N	Dentiste
'Abd Allâh, Khumays Ahmad A-Rahmân 'Alî	Ind.	Fath	Cp 'Askar	R	
'Abid, Muhammad 'Awwâd Khalîl	KHIM	Fath **	Qabalân	N	Politique
'Adîlî, Ahmad Turkî Khalîl	Ind.	Fath	Udalâ/Baytâ	N	Ingénieur
Afghânî (Al-), Kâmil Muhammad Sâlih	Ind.	Fath **	Cp Balâta	R	Employé
Aghbar (Al-), Walîd Taha Khalîl	PPP	PPP	Naplouse	N	Syndicaliste
'Alâwna, Nâfidh Khalîl Hasan	Ind.	Ind.	Azmût	N	
'Alî, 'Abd Al-Qâdir Sulaymân Mûsâ	Ind./HDBF	Ind.	Jammâ'ayn	N	
A'raj (Al-), Fawzî Ahmad A-Rahmân	Ind.	Ind.	Bayt Ibâ	N	
'As'ûs, Mahmûd Ma'rûf Mustafâ	Ind.	Ind.	Bûrîn	N	
Bâkîr, Iyyâd Nâdhim As'ad	KHIM	Fath	Naplouse	N	Ingénieur
Barham, Khayr Al-Dîn 'Alî Barham	KHIM	Fath **	Naplouse/Tûbâs	N	Commerçant
Bustâmî (Al-), Jamâl Rûhî Darwîch	Baath	Baath Irak	Naplouse	N	Politique
Châhîn, Sahâb Husnî Dîb (Mme)	Ind./HDBF	Fida/Ex PPP	Naplouse/D	N	Enseignante/Associatif
Chak'a (Al-), Ghassân Walîd Ahmad	Fath	Fath **	Naplouse	N	Avocat
Chqayr, Bâsim Mas'ûd 'Abd Allâh	KWM	PCP	Naplouse	N	Médecin
Dabîk (Al-), Hasûn Hamdân Muhammad	Ind./HDBF	Fath	Naplouse	N	Ouvrier peintre
Dawâbcha, Samîr 'Abd Allâh Muhammad	Ind.	Fath	Aqrabâ	N	Etudiant
Duwaykât, Ma'rûf 'Arîf 'Isâ	Ind.	Fath	Rujayb	N	Enseignant Univ. Bethléem
Duwaykât, Sirhân 'Uthmân Jabr	Fath	Fath **	Rujayb	N	Militaire colonel
Duwaykât, Yâsîn Muhammad Sa'id Nimr	Ind.	Ind.	Rujayb	N	Enseignant Fac. Rawda
Fâris (Al-), Tahsîn 'Abd Al-Ra'ûf	Ind.	Jord.	Tallûza/Naplouse	N	Prop. terrien/Ingénieur agr.
Falâyîr, Mûsâ Muhammad Ibrâhîm	Ind.	Ind.	Naplouse	N	Commerçant
Habach (Al-), Wâ'il Mamdûh Mahmûd	Ind.	Fath **	Naplouse	N	Ingénieur
Halabî (Al-), Mahmûd Rachîd Mahmûd	Ind.	Fath	Rujayb	N	Avocat
Hanûn, Mu'fid Muhammad Mahmûd	Ind.	Ind.	Cp Balâta ?	R	
Hawwâch, Samar (Muh. Misbah) Da'ûd (Mme)	PPP	PPP	Naplouse	N	Syndicaliste/Associatif
Jâmûs, 'Isâm Mahmûd 'Alî	Ind.	Ind.	Naplouse	N	Commerçant
Jnaydî (Al-), Khâlid Hasan Husayn	Ind.	Fath	Jnayd	N	Industriel/Ingénieur
Kâhin (Al-), 'Abd Allâh Wâsîf Tawfîq	Ind./Sam.	Ind.	Naplouse	N	Commerçant/Hom. religion
Kâhin (Al-), Sallûm 'Umrân Ishâq	Ind./Sam.	Fath	Naplouse	N	Commerçant/Chantre
Khadr, Husâm Mahmûd 'Abd Al-Rahmân	KHIM	Fath **	Cp Balâta/D	R	Politique/AP (Dir Gal)
Khatîb (Al-), Ismâ'il Hrays Ismâ'il	KWM	PCP	Naplouse	N	Ingénieur/Entrepreneur
Libâda, 'Imâd Chawkat Fâris	Ind.	Fath	Naplouse	N	Ingénieur handicapé
Machâyikh, Nî'mân Dhîb 'Abd Al-Fattâh	Ind.	Islam.	Balâta Balad	N	Chaykh
Maqbûl, Amîn Ramzî Darwîch	Fath	Fath **	Naplouse/D	N	Politique
Masrî (Al-), Mâhir Nachât Tâhir	Fath	Fath **/Jord.	Naplouse	N	Industriel
Masrî (Al-), Mu'âwiyya 'Alî Amîn	Ind.	Islam.	Naplouse	N	Médecin
Masrî (Al-), Târiq Sa'id Amîn	Ind.	ExFPFida ?	Naplouse	N	Employé
Nâbulsî (Al-), 'Isâm Fahmî A-Qâdir	KWM	PCP	Naplouse	N	Tailleur
Nâbulsî (Al-), Ma'âdh Mâjid Muh. (Hâjj)	Ind.	Fath	Naplouse	N	Industriel

Nasâsara, Fâris Mas'ûd Mustafâ	PPP	PPP	Bayt Fûrik	N	Agriculteur
Rchayd, Hakam Mustafâ Sa'îd	Ind.	Fath	Naplouse/Jénine	N	Médecin
Salâma, Dalâl A-Hafidh Mahmûd (Isâ) (Mme)	Fath	Fath **	Cp Balâta	R	Enseignant
Sâlih (Al-), Salâm 'Abd Al-Qâdir Sâlih (Hâjj)	Ind.	Fath	Talfit/Naplouse	N	Ingénieur
Sâlim, 'Asim Ghâlib Hâfidh	Ind.	Fath	Naplouse	N	Employé Najâh
Saqâ (Al-), Nihâya Salim 'Alî (Mme)	Ind.	Ind.	Cp 'Askar/Nap.	R	Avocate
Sawâlha, Sulaymân 'Abd Al-Jabbâr	Ind.	Ind.	'Asîra Chamâliyya	N	
Sulqân (Al-), Jamâl Yûsuf Idrîs	Ind.	Fath	Cp Balâta	R	
Tayf (Al-), Radwân 'Afîf Fayyâd (Al-Sâmîri)	Fath/Sam.	Fath	Naplouse	N	Employé AP (Aff. Soc.)
Ya'îch, 'Imâd Nachât Kamâl	Fath	Fath **	Naplouse	N	AP/Journaliste
Zahrân, 'Adîl Kâmil Ahmad	PPP	PPP	Naplouse	N	Entrepreneur
Zaydân, Fâyiz 'Arif Ahmad	Fath	Fath **	Till/Gaza/R	N	Ingénieur aéro.

Liste		Circonscription			Naplouse (N)			Villages			Camps			
Zaydân	Fath	JU	36455	1	43.4%	5	33.9%	33.4%	1	55.8%	59.1%	5	28.7%	7.5%
Mu. Masrî	Ind.	N	28016	2	33.3%	2	53.8%	69.0%	11	18.4%	25.3%	9	16.8%	5.7%
Chak'a	Fath	N	27365	3	32.6%	1	58.6%	77.0%	16	12.2%	17.2%	10	16.5%	5.7%
Mâ. Masrî	Fath	N	23125	4	27.5%	3	42.1%	65.4%	12	17.4%	29.1%	12	13.3%	5.5%
Khadr	KHIM	RB	21328	5	25.4%	11	16.0%	26.9%	6	23.1%	41.7%	1	70.3%	31.3%
Salâma	Fath	RB	20749	6	24.7%	10	16.1%	27.8%	4	25.3%	47.0%	3	54.9%	25.2%
Afghânî	Ind.	RB	17425	7	20.7%	17	10.1%	20.8%	8	19.7%	43.6%	2	65.2%	35.6%
M. Nâbulsi	Ind.	N	17005	8	20.2%	4	36.0%	76.0%	21	8.6%	19.5%	19	7.9%	4.4%
S. Duwaykât	Fath	MB	14585	9	17.4%	15	11.2%	27.5%	5	25.0%	66.2%	16	9.6%	6.3%
Ya'ïch	Fath	N	13871	10	16.5%	6	29.3%	75.9%	28	6.5%	18.1%	18	8.6%	5.9%
Libâda	Ind.	N	13673	11	16.3%	7	29.3%	77.0%	30	5.8%	16.5%	17	9.5%	6.6%
Barham	KHIM	N	13446	12	16.0%	13	14.2%	37.9%	10	18.9%	54.2%	14	11.1%	7.9%
'Abid	KHIM	MB	13151	13	15.6%	29	4.6%	12.7%	3	26.3%	77.2%	11	14.0%	10.1%
'Adîlî	Ind.	MB	13033	14	15.5%	27	4.7%	13.0%	2	27.8%	82.2%	22	6.5%	4.7%
Fâris	Ind.	MJ	12233	15	14.6%	18	9.8%	28.8%	7	19.9%	62.9%	15	10.7%	8.3%
Abd Al-Hâdî	Ind.	N	12102	16	14.4%	9	21.8%	64.8%	20	9.5%	30.2%	23	6.4%	5.0%
Maqbûl	Fath	N	11192	17	13.3%	8	24.2%	77.8%	31	5.6%	19.3%	28	3.5%	3.0%
Habach	Ind.	N	10903	18	13.0%	12	15.0%	49.4%	17	11.3%	40.2%	13	12.0%	10.5%
Machâyikh	Ind.	RB	10688	19	12.7%	19	8.3%	27.8%	23	8.2%	29.5%	4	48.0%	42.7%
'As'ûs	Ind.	JU	8515	20	10.1%	43	2.3%	9.8%	9	19.5%	88.4%	40	1.6%	1.8%
Abû 'Icha	KHIM	JU	7269	21	8.6%	24	5.2%	25.9%	14	12.3%	65.3%	21	6.7%	8.8%
M. Duwaykât	Ind.	MB	6728	22	8.0%	28	4.6%	24.8%	15	12.2%	70.1%	27	3.6%	5.1%
Sâlim	Ind.	N	6392	23	7.6%	14	13.3%	74.9%	37	3.1%	18.6%	26	4.3%	6.5%
Dawâbcha	Ind.	MB	6180	24	7.4%	53	0.7%	4.2%	13	15.2%	95.0%	55	0.5%	0.8%
Sâlih	Ind.	MB	6038	25	7.2%	30	4.6%	27.2%	18	10.7%	68.4%	29	2.8%	4.4%
Saqâ	Ind.	RA	5920	26	7.0%	31	4.0%	24.3%	27	6.6%	43.0%	8	20.4%	32.8%
Hawwâch	PPP	N	5320	27	6.3%	21	6.8%	46.2%	29	6.2%	45.0%	25	4.9%	8.8%
Châhin	Ind./HDBF	N	4888	28	5.8%	16	10.2%	75.1%	38	2.7%	21.6%	38	1.7%	3.4%
Abbâs	Ind.	MJ	4412	29	5.2%	36	3.5%	28.5%	26	7.6%	66.9%	33	2.1%	4.6%
Chqayr	KWM	N	4393	30	5.2%	20	7.2%	58.9%	34	3.4%	29.9%	4	5.2%	11.2%
Sulqân	Ind.	RB	4290	31	5.1%	39	2.7%	22.8%	41	2.9%	22.8%	6	24.5%	54.4%
Nasâsara	PPP	MJ	4265	32	5.1%	49	1.3%	10.6%	19	9.6%	86.6%	44	1.3%	2.9%
Halabî	Ind.	MB	3854	33	4.6%	48	1.3%	12.0%	22	8.4%	83.9%	39	1.7%	4.2%
Y. Duwaykât	Ind.	MB	3655	34	4.3%	25	4.9%	48.4%	33	4.3%	45.3%	30	2.4%	6.3%
Jnaydî	Ind.	JU	3585	35	4.3%	46	1.5%	15.0%	25	7.7%	83.2%	52	0.7%	1.8%
Sawâlha	Ind.	MJ	3469	36	4.1%	54	0.6%	6.7%	24	8.1%	89.9%	45	1.3%	3.4%
Fatâyir	Ind.	N	2903	37	3.5%	22	6.1%	75.3%	48	1.6%	20.6%	46	1.2%	4.1%
Hanûn	Ind.	RB	2893	38	3.4%	51	0.9%	11.5%	51	0.9%	12.4%	7	23.1%	76.1%
Dabîk	Ind./HDBF	N	2776	39	3.3%	23	5.8%	75.4%	50	1.2%	16.7%	31	2.3%	8.0%
Jâmûs	Ind.	N	2645	40	3.1%	26	4.9%	66.0%	46	1.8%	26.5%	34	2.1%	7.5%
'Alâwna	Ind.	MB	2574	41	3.1%	47	1.4%	19.4%	32	4.9%	73.8%	37	1.9%	6.8%
S. Kâhin	Ind./Sam.	N	2451	42	2.9%	34	3.7%	54.6%	42	2.5%	39.5%	41	1.5%	5.8%
Aghbar	PPP	N	2340	43	2.8%	35	3.5%	54.0%	40	2.6%	42.5%	50	0.9%	3.5%
Bâkîr	KHIM	N	2322	44	2.8%	37	3.3%	51.2%	43	2.4%	40.4%	35	2.0%	8.3%
Rchayd	Ind.	N	2245	45	2.7%	42	2.5%	39.8%	35	3.4%	57.7%	53	0.6%	2.5%
Voix			458468				44.5%			44.0%			11.5%	
Inscrits			111651				42.1%			47.0%			10.9%	
Votants			84056				42.8%			45.9%			11.3%	

		Wādī Al-Ch'īr (W)		Jamā'īniyyāt (JM)		Jawrat 'Umra (JU)		Mach. Baytāwī (MB)		Mach. Jarrār (MJ)						
Zaydān	JU	1	63.6%	9.8%	1	56.1%	4.3%	1	65.8%	14.9%	1	51.3%	23.6%	1	45.9%	6.5%
Mu. Masrī	N	8	24.1%	4.8%	7	23.4%	2.4%	13	15.1%	4.5%	12	16.7%	10.0%	8	20.1%	3.7%
Chak'a	N	15	15.2%	3.1%	16	14.6%	1.5%	12	15.8%	4.8%	19	9.5%	5.8%	16	10.9%	2.1%
Mā. Masrī	N	4	31.9%	7.7%	18	11.6%	1.4%	11	16.3%	5.8%	15	15.0%	10.8%	11	14.8%	3.3%
Khadr	RB	9	23.9%	6.3%	3	37.4%	4.9%	7	20.6%	8.0%	7	22.2%	17.5%	6	21.0%	5.1%
Salāma	RB	2	34.0%	9.2%	11	18.0%	2.4%	5	23.8%	9.5%	5	25.3%	20.5%	5	21.9%	5.4%
Afghānī	RB	6	27.6%	8.8%	12	17.8%	2.9%	10	16.8%	8.0%	8	20.9%	20.1%	14	12.7%	3.7%
M. Nābulṣī	N	16	15.1%	5.0%	19	11.2%	1.9%	15	11.6%	5.7%	29	4.1%	4.1%	18	9.9%	3.0%
S. Duwaykāt	MB	7	27.0%	10.4%	5	27.3%	5.3%	4	25.3%	14.4%	4	27.6%	31.7%	13	13.0%	4.6%
Ya'īch	N	14	16.9%	6.8%	35	2.8%	0.6%	24	6.1%	3.6%	30	4.1%	5.0%	27	5.8%	2.1%
Libāda	N	20	10.7%	4.4%	37	2.6%	0.5%	23	6.1%	3.7%	27	4.8%	5.9%	29	5.1%	1.9%
Barham	N	3	33.0%	13.7%	8	22.8%	4.8%	14	15.0%	9.2%	14	15.0%	18.7%	7	20.4%	7.8%
'Abid	MB	12	18.2%	7.7%	2	42.7%	9.2%	6	22.4%	14.1%	3	32.4%	41.3%	15	12.5%	4.9%
'Adīlī	MB	5	29.2%	12.5%	9	19.8%	4.3%	3	26.5%	16.8%	2	33.1%	42.5%	10	15.5%	6.1%
Fāris	MJ	11	21.3%	9.8%	15	15.1%	3.5%	9	17.3%	11.7%	13	15.4%	21.1%	2	40.1%	16.9%
Abd Al-Hādī	N	24	8.9%	4.1%	17	12.6%	2.9%	21	6.7%	4.6%	22	8.0%	11.1%	9	17.5%	7.4%
Maqbūl	N	27	8.1%	4.0%	32	3.3%	0.8%	22	6.4%	4.8%	28	4.3%	6.4%	21	7.1%	3.3%
Habach	N	10	23.7%	12.2%	21	8.8%	2.3%	18	8.9%	6.7%	20	8.2%	12.6%	12	13.5%	6.4%
Machāyikh	RB	32	5.0%	2.6%	26	6.2%	1.6%	19	7.9%	6.1%	18	10.7%	16.8%	30	4.9%	2.4%
'As'ūs	JU	22	9.2%	6.0%	13	16.2%	5.4%	2	40.8%	39.7%	10	17.1%	33.7%	25	6.1%	3.7%
Abū 'Icha	JU	13	18.0%	13.8%	24	6.8%	2.6%	8	20.0%	22.7%	21	8.1%	18.6%	17	10.7%	7.6%
M. Duwaykāt	MB	30	5.8%	4.8%	22	7.5%	3.1%	16	10.1%	12.5%	9	18.0%	44.8%	23	6.4%	4.9%
Sālim	N	35	4.1%	3.6%	43	1.8%	0.8%	33	3.4%	4.5%	36	3.1%	8.2%	40	2.0%	1.6%
Dawābcha	MB	19	13.0%	11.8%	6	24.4%	11.1%	27	4.4%	5.8%	6	22.5%	61.0%	24	6.3%	5.2%
Sālih	MB	28	7.7%	7.2%	14	15.9%	7.4%	17	9.5%	13.0%	16	12.3%	34.1%	19	7.9%	6.7%
Saqā	RA	29	6.7%	6.4%	10	18.3%	8.7%	31	3.7%	5.2%	24	6.1%	17.4%	26	6.1%	5.3%
Hawwāch	N	23	9.2%	9.6%	23	7.0%	3.7%	30	3.9%	6.1%	23	7.4%	23.2%	35	2.5%	2.4%
Chāhīn	N	38	3.6%	4.2%	47	1.1%	0.6%	37	2.7%	4.5%	37	3.1%	10.6%	44	1.5%	1.6%
Abbās	MJ	18	14.4%	18.2%	42	1.9%	1.2%	29	4.0%	7.5%	34	3.6%	13.6%	4	22.6%	26.4%
Chqayr	N	41	3.3%	4.2%	36	2.8%	1.8%	28	4.2%	7.9%	33	3.7%	14.1%	42	1.7%	2.0%
Sulqān	RB	43	2.4%	3.1%	25	6.3%	4.1%	34	2.8%	5.4%	43	1.6%	6.1%	33	3.4%	4.1%
Nasāsara	MJ	26	8.5%	11.1%	39	2.4%	1.6%	44	1.9%	3.8%	11	17.1%	67.2%	36	2.4%	2.9%
Halabī	MB	36	3.8%	5.5%	33	3.2%	2.4%	20	7.5%	16.1%	17	11.6%	50.4%	20	7.1%	9.5%
Y. Duwaykāt	MB	33	4.5%	6.9%	27	5.8%	4.5%	32	3.7%	8.3%	32	3.8%	17.5%	28	5.7%	8.1%
Jnaydī	JU	17	14.7%	22.9%	20	10.5%	8.3%	25	6.0%	13.9%	25	6.1%	28.6%	22	6.6%	9.5%
Sawālha	MJ	21	9.5%	15.4%	28	5.3%	4.3%	38	2.4%	5.8%	39	2.5%	11.9%	3	35.3%	52.4%
Fatāyir	N	48	1.7%	3.2%	49	1.0%	0.9%	45	1.9%	5.4%	41	1.7%	9.7%	50	0.8%	1.4%
Hanūn	RB	52	0.8%	1.6%	44	1.7%	1.6%	50	1.1%	3.1%	49	0.9%	5.3%	54	0.5%	0.9%
Dabik	N	51	1.0%	2.1%	52	0.5%	0.5%	39	2.3%	7.0%	46	1.0%	6.3%	55	0.4%	0.8%
Jāmūs	N	42	2.8%	5.8%	40	2.1%	2.3%	43	2.0%	6.2%	44	1.5%	9.5%	45	1.4%	2.8%
'Alāwna	MB	25	8.7%	18.9%	31	3.5%	3.8%	42	2.0%	6.4%	26	5.7%	36.9%	32	3.9%	7.7%
S. Kāhīn	N	44	2.4%	5.4%	55	0.4%	0.4%	26	6.0%	20.3%	42	1.6%	10.9%	46	1.2%	2.5%
Aghbar	N	39	3.4%	8.2%	41	2.0%	2.4%	47	1.5%	5.4%	35	3.4%	24.3%	47	1.0%	2.1%
Bākīr	N	34	4.3%	10.4%	38	2.6%	3.1%	36	2.7%	9.7%	40	1.9%	13.5%	41	1.7%	3.8%
Rchayd	N	46	2.0%	5.0%	30	4.3%	5.3%	41	2.2%	8.2%	31	4.0%	29.5%	31	4.2%	9.7%
Voix			7.6%			3.4%			9.0%			18.6%			5.4%	
Inscrits			6.5%			3.4%			10.3%			20.9%			5.9%	
Votants			6.7%			3.4%			9.8%			19.9%			6.1%	

		Cp 'Ayn (RA)		Cp Balâta (RB)		Cp 'Askar (RK)				
Zaydân	JU	6	32.8%	1.2%	7	22.6%	3.0%	6	35.6%	3.3%
Mu. Masrî	N	4	47.3%	2.2%	11	9.7%	1.7%	13	15.1%	1.8%
Chak'a	N	5	35.4%	1.7%	10	11.0%	1.9%	10	17.0%	2.1%
Mâ. Masrî	N	9	24.3%	1.4%	15	6.9%	1.4%	7	18.0%	2.7%
Khadr	RB	1	69.3%	4.2%	1	82.1%	18.4%	2	54.2%	8.7%
Salâma	RB	2	62.3%	3.9%	4	54.0%	12.5%	3	53.3%	8.8%
Afghânî	RB	3	54.9%	4.1%	2	70.9%	19.5%	1	61.3%	12.0%
M. Nâbulsî	N	10	20.2%	1.5%	20	4.8%	1.4%	20	7.5%	1.5%
S. Duwaykât	MB	15	13.4%	1.2%	14	8.2%	2.7%	19	10.1%	2.4%
Ya'ïch	N	11	19.8%	1.9%	22	3.8%	1.3%	18	11.1%	2.7%
Libâda	N	23	7.2%	0.7%	18	5.9%	2.1%	12	15.3%	3.8%
Barham	N	20	9.5%	0.9%	12	9.0%	3.2%	14	14.8%	3.8%
'Abid	MB	19	10.5%	1.0%	8	13.2%	4.8%	11	16.3%	4.3%
'Adiî	MB	7	31.3%	3.1%	31	1.7%	0.6%	31	3.8%	1.0%
Fâris	MJ	14	14.1%	1.5%	13	8.3%	3.3%	16	12.7%	3.6%
Abd Al-Hâdî	N	27	4.2%	0.5%	16	6.4%	2.5%	21	7.2%	2.0%
Maqbûl	N	24	6.1%	0.7%	36	1.3%	0.6%	26	5.5%	1.7%
Habach	N	8	28.3%	3.4%	17	6.2%	2.7%	15	13.9%	4.4%
Machâyikh	RB	13	15.2%	1.9%	3	55.8%	25.0%	4	49.5%	15.8%
'As'ûs	JU	51	0.7%	0.1%	29	1.8%	1.0%	40	1.8%	0.7%
Abû 'ïcha	JU	21	9.1%	1.6%	19	5.8%	3.8%	22	7.1%	3.3%
M. Duwaykât	MB	33	1.9%	0.4%	24	2.6%	1.9%	25	5.6%	2.8%
Sâlim	N	22	8.5%	1.7%	23	3.4%	2.6%	27	4.0%	2.2%
Dawâbcha	MB	55	0.2%	0.0%	54	0.4%	0.3%	49	0.9%	0.5%
Sâlih	MB	28	3.7%	0.8%	30	1.7%	1.4%	29	4.0%	2.3%
Saqâ	RA	26	5.5%	1.2%	9	13.1%	10.6%	5	36.2%	20.9%
Hawwâch	N	30	3.5%	0.8%	21	4.2%	3.8%	24	6.5%	4.2%
Châhin	N	25	6.1%	1.6%	41	1.1%	1.1%	47	0.9%	0.7%
Abbâs	MJ	49	0.8%	0.2%	34	1.5%	1.6%	33	3.6%	2.8%
Chqayr	N	18	10.5%	3.1%	25	2.4%	2.7%	23	6.9%	5.4%
Sulqân	RB	12	17.6%	5.3%	6	31.1%	34.7%	8	18.0%	14.3%
Nasâsara	MJ	37	1.8%	0.6%	47	0.6%	0.7%	37	2.0%	1.6%
Halabî	MB	29	3.7%	1.2%	28	1.8%	2.2%	51	0.8%	0.7%
Y. Duwaykât	MB	43	1.4%	0.5%	33	1.6%	2.1%	28	4.0%	3.8%
Jnaydî	JU	48	0.8%	0.3%	53	0.4%	0.5%	46	1.1%	1.0%
Sawâlha	MJ	45	1.2%	0.4%	32	1.7%	2.3%	52	0.7%	0.7%
Fatâyir	N	38	1.8%	0.8%	43	0.8%	1.4%	42	1.6%	1.9%
Hanûn	RB	16	11.8%	5.3%	5	34.4%	57.0%	17	11.7%	13.8%
Dabîk	N	17	11.1%	5.2%	40	1.2%	2.0%	54	0.6%	0.8%
Jâmûs	N	32	2.2%	1.1%	38	1.2%	2.2%	34	3.2%	4.2%
'Alâwna	MB	52	0.7%	0.3%	49	0.6%	1.2%	30	4.0%	5.3%
S. Kâhin	N	31	2.8%	1.5%	37	1.3%	2.6%	43	1.3%	1.8%
Aghbar	N	36	1.8%	1.0%	50	0.5%	1.0%	45	1.1%	1.5%
Bâkîr	N	40	1.5%	0.9%	27	2.2%	4.6%	38	2.0%	2.9%
Rchayd	N	50	0.8%	0.4%	55	0.3%	0.7%	50	0.9%	1.3%
Voix				1.8%			5.3%			4.4%
Inscrits				1.5%			5.4%			3.9%
Votants				1.5%			5.7%			4.1%

	Liste	Circonscription	Naplouze (N)					Villages			Camps			
Bustâmî	Baath	N	2230	46	2.7%	32	3.9%	62.3%	47	1.7%	29.7%	36	1.9%	7.9%
Zahrân	PPP	N	2054	47	2.4%	40	2.6%	45.0%	39	2.6%	49.0%	43	1.3%	6.0%
T.Masrî	Ind.	N	1837	48	2.2%	33	3.8%	75.0%	53	0.8%	17.6%	42	1.4%	7.5%
A. Kâhin	Ind./Sam.	N	1646	49	2.0%	44	2.2%	47.9%	44	2.0%	47.8%	51	0.7%	4.3%
Tayf	Fath/Sam.	N	1585	50	1.9%	38	2.8%	63.5%	49	1.3%	30.6%	48	1.0%	5.9%
'Alî	Ind./HDBF	JM	1381	51	1.6%	55	0.1%	3.7%	36	3.3%	92.3%	54	0.6%	4.0%
A'raj	Ind.	JU	1360	52	1.6%	50	1.1%	28.0%	45	2.0%	55.9%	32	2.3%	16.1%
Khatîb	KWM	N	1316	53	1.6%	41	2.5%	69.1%	55	0.8%	22.1%	47	1.2%	8.7%
'Abd Allâh	Ind.	RA	1270	54	1.5%	52	0.8%	23.2%	54	0.8%	24.0%	20	7.0%	52.8%
I. Nâbulî	KWM	N	1122	55	1.3%	45	1.9%	61.9%	52	0.9%	30.1%	49	0.9%	7.9%
Voix			458468					44.5%			44.0%			11.5%
Inscrits			111651					42.1%			47.0%			10.9%
Votants			84056					42.8%			45.9%			11.3%

		Wâdî Al-Ch'îr (W)		Jamâ'iniyyât (JM)		Jawrat 'Umra (JU)		Mach. Baytâwî (MB)		Mach. Jarrâr (MJ)						
Bustâmî	N	47	1.7%	4.3%	29	5.0%	6.3%	53	1.0%	3.6%	45	1.3%	9.6%	34	2.6%	6.0%
Zahrân	N	40	3.3%	9.1%	45	1.6%	2.2%	46	1.6%	6.5%	38	3.1%	25.2%	37	2.3%	5.9%
T.Masrî	N	49	1.4%	4.4%	53	0.4%	0.7%	48	1.2%	5.4%	55	0.5%	4.8%	51	0.8%	2.2%
A. Kâhin	N	31	5.1%	17.2%	34	2.9%	5.0%	40	2.2%	11.3%	48	0.9%	9.2%	43	1.6%	5.1%
Tayf	N	45	2.1%	7.6%	50	0.8%	1.4%	49	1.2%	6.3%	52	0.8%	8.5%	39	2.1%	6.9%
'Alî	JM	55	0.7%	2.9%	4	33.8%	69.1%	51	1.1%	6.4%	50	0.9%	10.7%	48	0.9%	3.3%
A'raj	JU	37	3.7%	15.2%	46	1.4%	2.9%	35	2.7%	16.5%	47	1.0%	12.4%	38	2.3%	8.8%
Khatîb	N	53	0.8%	3.4%	54	0.4%	0.9%	52	1.0%	6.5%	54	0.7%	9.0%	53	0.6%	2.3%
'Abd Allâh	RA	54	0.8%	3.3%	48	1.0%	2.3%	54	0.9%	5.7%	53	0.7%	9.4%	49	0.8%	3.2%
I. Nâbulî	N	50	1.3%	6.4%	51	0.8%	2.0%	55	0.8%	6.1%	51	0.8%	12.1%	52	0.8%	3.6%
Voix				7.6%			3.4%			9.0%			18.6%			5.4%
Inscrits				6.5%			3.4%			10.3%			20.9%			5.9%
Votants				6.7%			3.4%			9.8%			19.9%			6.1%

		Cp 'Ayn (RA)			Cp Balâta (RB)			Cp 'Askar (RK)		
Bustâmi	N	35	1.8%	1.1%	26	2.4%	5.2%	44	1.1%	1.7%
Zahrân	N	41	1.5%	1.0%	45	0.8%	1.9%	39	1.9%	3.1%
T.Masrî	N	44	1.2%	0.8%	48	0.6%	1.6%	35	2.7%	5.0%
A. Kâhin	N	42	1.5%	1.2%	51	0.4%	1.3%	48	0.9%	1.8%
Tayf	N	46	1.0%	0.8%	39	1.2%	3.6%	53	0.7%	1.5%
'Alî	JM	54	0.6%	0.6%	44	0.8%	2.9%	55	0.2%	0.5%
A'raj	JU	34	1.9%	1.8%	35	1.4%	5.0%	32	3.7%	9.3%
Khatîb	N	53	0.6%	0.6%	46	0.8%	2.9%	36	2.0%	5.2%
'Abd Allâh	RA	39	1.8%	1.8%	42	1.0%	3.8%	9	17.5%	47.2%
I. Nâbulsî	N	47	0.9%	1.1%	52	0.4%	1.9%	41	1.6%	5.0%
Voix				1.8%			5.3%			4.4%
Inscrits				1.5%			5.4%			3.9%
Votants				1.5%			5.7%			4.1%